



Réseau44

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022



**UNE  
BELLE  
ANNÉE !**





## **ÉDITO POLITIQUE**

**4**

### **1 - ÉTAT DES LIEUX DU RESEAU AU 31 DECEMBRE 2022**

**5**

Agréments complémentaires pour les Centres Sociaux en politique de la ville  
Pour en savoir + : les étapes d'adhésion reconnaissance à la Fédération

6

6

### **2 - UNE PLACE POUR TOUS, DES ESPACES POUR CHACUN**

**7**

Les comités de projet thématiques  
Les commissions professionnelles  
Les Agoras de Réseau  
L'Agora Générale  
Le groupe moteur

7

7

9

9

9

### **3 - POUR UN PORTAGE POLITIQUE PARTAGE DE LA FEDERATION**

**10**

La motion : « Pour un portage politique partagé de la Fédération »  
Lancement des Conseils Politiques

10

11

### **4 - FOCUS : UNE ANNEE DYNAMIQUE POUR LE CHANTIER JEUNESSE**

**11**

Réseau Jeunes national en Loire-Atlantique  
Cap sur les Parlements Libres des Jeunes  
Formation/action Développer le Pouvoir d'Agir des Jeunes  
Une évaluation plus révélatrice de ce que produit notre action jeunesse  
Soutien via la motion « Pour une pédagogie de l'engagement »  
Le chantier jeunesse en 2022, c'était aussi :

12

13

14

15

15

15

### **5 - LES CHANTIERS QUI ONT MARQUE L'ANNEE 2022**

**16**

Aller-Vers et itinérance pour développer la proximité  
Terrains d'Aventures  
Développement Durable et transition écologique  
Banquets citoyens : Cap sur le congrès 2023  
Accompagner le vieillissement  
SENACS : l'observatoire des Centres Sociaux et des Espaces de Vie Sociale  
La communication au service de notre Réseau  
Le Schéma Départemental de l'Animation de la Vie Sociale

16

18

19

20

21

22

23

25

### **6 - UNE EXPERTISE AU SERVICE D'UN ACCOMPAGNEMENT MULTIFORME, AU SERVICE DES TERRITOIRES, DES PROJETS, DES STRUCTURES ET DES ACTEURS**

**27**

Accompagnement au renouvellement du projet social  
Accompagnement dans le recrutement et la prise de poste des directeur·trice·s  
Accompagnement des Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale en difficultés ou en questionnement  
La formation pour accompagner la montée en compétences des bénévoles et des professionnel·le·s  
Une expertise fédérale reconnue en dehors du Réseau 44

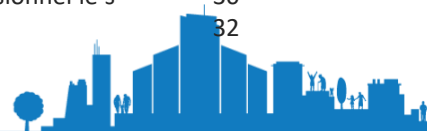
27

28

29

30

32



## **7 - UN RESEAU QUI N'AVANCE PAS SEUL** **32**

---

Avec les partenaires institutionnels	32
Favoriser les coopérations locales	36
Faire réseau à différents échelons de notre fédéralisme	36

## **8 – RAPPORT FINANCIER** **38**

---

Le compte de résultat 2022 – le budget 2023	39
Le bilan 2022	43
Les cotisations	44
Les résolutions	46

## **ANNEXES : PUBLICATIONS PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE DE PARUTION** **47**

---

## **LES ADHERENTS DE LA FEDERATION AU 31 DECEMBRE 2023** **49**

---



2022, encore une année riche. Et à l'image du réseau, une année qui s'inscrit à la fois dans la continuité par des actions appréciées comme les comités de projets, les commissions, les séminaires, les formations, mais aussi dans le changement par l'exploration de nouveaux projets (terrains d'aventures, écologie), l'expérimentation de nouvelle façon de faire (naissance des conseils politiques, lutte contre les précarités). Le rapport d'activité permet de garder trace de nos actions, d'offrir aux lecteurs une découverte de l'étendu de notre projet de réseau. Cet édito propose un petit focus sur quelques actions réalisées que vous découvrirez plus en détail au fil du document.

Des prémices des centres sociaux à aujourd'hui, « **L'Aller-Vers** » est une pratique qui se réaffirme ces dernières années. Elle semble répondre à des besoins émergents ou bien encore accompagner des transitions de société que nous ne pouvons négliger. Plus que jamais, elle intègre nos missions et nécessite d'être accompagnée, valorisée. Cette pratique convoque ce que Jérôme Guillet, partenaire privilégié que nous saluons, nommera comme les 4 proximités essentielles à notre démarche d'animation de la vie sociale : proximité géographique, affective, culturelle et politique avec les habitant·e·s.

En 2022, l'Aller-Vers prendra forme avec la livraison des véhicules soutenus par France Relance mobilité pour 17 structures de notre réseau, le développement de la formation/action, l'amorce d'un référentiel croisant théorie et expériences pour permettre de découvrir, expérimenter, capitaliser, valoriser, prolonger la pratique de l'Aller-Vers.

Le Pouvoir d'agir n'est pas en reste. **L'année 2022 incarnera ce thème avec une nouvelle formation-action importante que fût le DPAJ** (Développement du Pouvoir d'Agir des Jeunes) sur la délégation Ouest de notre département. Forte d'un riche partenariat institutionnel, cette formation permettra aux structures de notre réseau qui n'avaient pu se mobiliser en 2017, de s'engager sur ce chantier.

Ponctué par une approche Jeunesse, cette formation servira une ambition plus large qu'est **la pédagogie de l'engagement auprès des jeunes de nos structures**. Soutenus par notre fédération nationale, nous accueillerons dans ce sens le Réseau National Jeunes en octobre à Pornichet avec 150 jeunes venus de toute la France, développerons un Réseau Départemental Jeunes, des Parlements Libres de Jeunes.

Après ce focus jeunes, les autres citoyens ne sont pas en reste sur leur pouvoir d'agir. À commencer pour les évolutions en cours de nos espaces de gouvernance. Nous continuons en 2022 **d'explorer toutes les formes de rencontres favorisant l'engagement, la prise de décision, et cela tant dans la Fédération que dans les structures de proximité**. Nous avons saisi la formation pour favoriser les débats citoyens, accompagner les Centres Sociaux implantés en territoire « politique de ville » pour **favoriser un accompagnement à la citoyenneté, là où les personnes peuvent être privées de leur rôle de citoyen**.

2022 sera aussi **une année riche en accompagnement de proximité**.

Riche parce qu'une Fédération soutnante dans les moments de difficulté, n'est-ce pas ici un rôle essentiel ! Mais inquiétante par le nombre croissant de structures en difficulté.

Phénomène cyclique ? Après une période sanitaire où l'agilité des structures a joué un rôle primordial sur les territoires, au risque de déséquilibrer les rapports partenariaux établis ? Nous devons être en veille sur les modèles et les évolutions nécessaires, sur cet équilibre délicat mais indispensable à tenir entre les politiques publiques et les expressions, besoins des citoyens.

Nous saurons saluer à cet endroit la dynamique partenariale départementale que cette année complexe a su conforter. **Le groupe de veille départemental s'est engagé, pour imaginer comment il pouvait accompagner au mieux les territoires, l'intelligence collective au service des territoires**.

**Notre Schéma Départemental d'Animation de la Vie Sociale** arrive à son terme. Sa mise en oeuvre **fût essentielle pour accompagner, développer, sécuriser, dynamiser les territoires**. Aux côtés de nos partenaires, avec les structures de proximité, nous nous sommes engagés pour écrire les nouveaux chapitres qui soutiendront demain de beaux projets aux services de l'engagement des habitant·e·s dans la vie de la cité.

C'est tous ensemble, avec humilité mais conviction, avec engagement, avec la force du collectif que nous construisons les réponses aux besoins des habitant·e·s, que nous contrarions les injustices pour une société plus égalitaire.

Nous vous souhaitons une agréable découverte.



# 1 - État des lieux du Réseau au 31 décembre 2022

Depuis sa création en 2004, la Fédération des Centres Sociaux de Loire-Atlantique voit son nombre d'adhésion évoluer chaque année. Retrouvez ci-dessous la cartographie de notre réseau au 31 décembre 2022.



Au 31 décembre 2022, notre réseau est composé de 39 structures dont 33 Centres Sociaux, 4 Espaces de Vie Sociale et 2 regroupements



## Agréments complémentaires pour les Centres Sociaux en politique de la ville

Le déploiement des 5 agréments complémentaires « centres sociaux, politique de la ville » arrive à son terme à la clôture de l'année 2022.

Ce sont maintenant 5 structures associatives qui bénéficient de ce soutien spécifique : Le CSC Château à Rezé, le CSC Sillon de Bretagne à Saint Herblain, la MQ Chesnaie et la MQ Bouletterie à Saint Nazaire et le CSC Plaisance à Orvault.

Pour mémoire, l'origine de cette démarche s'appuyait sur les éléments suivants :

- La Convention d'Objectifs et de Gestion CNAF/ETAT qui permet pendant sa durée la création de 240 agréments spécifiques aux Centres Sociaux en territoire « politique de la ville ».
- L'ensemble des territoires « politique de la ville » en 44 sont déjà pourvus d'une structure d'animation de la vie sociale.
- Des moyens dédiés par la CAF identiques quelque soit le territoire couvert.

En 2020, en étroite collaboration avec la CAF de Loire-Atlantique et les directeur-trice-s des Centres Sociaux en politique de la ville, nous avons identifié les enjeux spécifiques pour une structure en territoire « politique de la ville », créer une grille d'observation permettant de mieux percevoir les réalités auxquelles elles étaient confrontées et pouvant justifier un soutien complémentaire.

Nous avons pu accompagner les structures à la définition de projets spécifiques au service de ces territoires, imaginer le profil de poste de coordination de projet adapté.

2022 sera marqué par la finalisation de ces nouveaux agréments, avec le CSC Plaisance à mi-année 2022, mais aussi l'amorce d'un travail de réseau, dans les pactes de coopération et dans la rencontre des coordinateurs afin de qualifier au mieux ces projets et entamer un travail de mesure d'impact sur les territoires.

*À noter, comme le prévoient les statuts et cadres règlementaires du fonctionnement de notre réseau, les agréments complémentaires ont donné lieu à de nouvelles adhésions à la Fédération. Ainsi, les deux premiers CSC bénéficiant d'un agrément complémentaire ont fait acte d'adhésion en 2022.*

## Pour en savoir + : les étapes d'adhésion reconnaissance à la Fédération

Nous positionnant dans une logique d'adhésion et de reconnaissance, plusieurs étapes sont proposées aux futurs adhérents :

Première(s) rencontre(s) entre le Centre Social ou l'Espace de Vie Sociale et la Fédération :

- Présenter la Fédération (son projet et son organisation politique et technique).
- Débattre sur les enjeux de l'appartenance à un réseau comme le nôtre et de rejoindre sa dynamique.

En interne pour le Centre Social ou l'Espace de Vie Sociale :

- Remplir un dossier d'adhésion après avoir pris connaissance de la charte des Centres Sociaux.

Nouvelle rencontre entre le Centre Social ou l'Espace de Vie Sociale et la Fédération :

- Présentation de la demande de reconnaissance et d'adhésion par les acteurs du Centre Social ou de l'Espace de Vie Sociale.
- Débat avec les acteurs de la Fédération.

Traitement de la demande à la Fédération départementale et à la Fédération nationale (FCSF)

Ensuite, il appartient à la structure de saisir les espaces du réseau où elle peut s'investir, apporter et recevoir. La Fédération doit veiller dans ces premières années d'adhésion à ce que le nouvel adhérent mesure le bénéfice de



ce qui a pu le conduire à intégrer le réseau. En retour, la structure doit devenir partie intégrante de la dynamique de réseau, toujours au service des habitant-e-s et des projets de territoire.



**Pour aller plus loin : Les avantages pour les adhérents à la Fédération des Centres Sociaux 44**

Retrouvez dans cette publication la liste (non exhaustive) des avantages liés à l'adhésion à la Fédération des Centres Sociaux.

À retrouver sur [www.centres-sociaux44.fr](http://www.centres-sociaux44.fr) / Rubrique « publications »

## 2 - Une place pour tous, des espaces pour chacun

*Dans le projet de Réseau 2018-2022, il est affirmé la volonté de repenser les formes et les espaces d'engagement pour permettre à un maximum de bénévoles et de professionnel-le-s de pouvoir s'impliquer dans le projet du réseau, en fonction de leurs appétences et de leurs disponibilités. En pratique, cette ambition s'est traduite par la transformation et la création d'espaces pour que chacun-e puisse trouver sa place, s'enrichir et contribuer à cette belle ébullition collective qu'est notre réseau.*

### Les comités de projet thématiques



Les comités de projet thématiques naissent sous l'impulsion des acteurs du réseau, de l'Agora, ou du Groupe Moteur. Ce sont des espaces thématiques permettant l'échange, la réflexion et le portage de projets collectifs. Il existe autant de comités que de sujets que le réseau souhaite mettre à la réflexion. Les comités de projet sont ouverts à tous les bénévoles et professionnel-le-s des structures adhérentes à la Fédération.

#### Les comités de projet thématiques en 2022 :

- Pratiques d'Aller-Vers (depuis 2021)
- Numérique (depuis 2019)
- Communication (depuis 2019)
- Vieillesse, les 60 ans et + (depuis 2018)
- Terrains d'aventures (création en 2022)

---

*Au total, en 2022 : 12 rencontres | 109 participations | 78 personnes différentes*

---

### Les commissions professionnelles



Les commissions professionnelles ont été lancées dès la création de la Fédération, à la demande des acteurs du Réseau. Plus de 15 ans plus tard, elles sont inscrites dans les habitudes des professionnel-le-s du réseau.

Les commissions professionnelles sont des espaces permettant aux professionnel-le-s des structures adhérentes à la Fédération de se retrouver par cœur de métier. Animées par la Fédération, elles permettent de se retrouver entre pair-e-s pour de la veille, de l'échange de pratique, et parfois, le portage de projets collectifs. Selon les commissions, leur fréquence de rencontre évolue de 3 à 6 rencontres par an.

## Les commissions de professionnel-le-s :

- Direction
- Animation Collective Familles
- Accueil/Secrétariat
- Animation Jeunesse
- Comptabilité

Commissions	Exemples (non exhaustifs) de sujets traités lors de ces commissions
Direction	La COG CNAF/État 2023-2027 : Étapes de construction de la COG et coopérations possibles avec notre réseau, objets de travail partagés   Schéma départemental d'Animation de la Vie Sociale en ré-écriture : la place des structures d'animation de la vie sociale dans la démarche   Retour sur la dernière Agora, le contenu, les modalités de fonctionnement dans le cadre de l'évolution de la gouvernance fédérale   Notre participation à la demi-journée de réflexion dans le cadre de l'élaboration du schéma départemental d'animation de la vie sociale 2023-2027   Une démarche d'évaluation de notre collaboration avec la conférence des financeurs (convention en cours 2021-2023)   La jeunesse dans le projet de réseau : retour sur le réseau jeunes national, la formation DPAJ, l'évaluation révélatrice   Évolution des perspectives de collaboration avec le Conseil Départemental : présentation de la démarche communication pour donner à la lire de la fonction des CSC/EVS, avec le Conseil départemental et plus largement   La démarche congrès : des banquets citoyens en 2022 au banquet final en 2023.
Animation Collectif Famille	Formation analyse transactionnelle   Aide aux projets vacances   Les terrains d'aventures : un support d'animation qui mérite notre attention, et peut être même pour la famille   La rencontre politique dans le cadre du schéma départemental de service aux familles : une perspective de rencontre sur le dernier trimestre 2022, une possible évolution des thèmes   Réflexion : La durée de vie d'un projet : quels leviers pour activer le changement ?
Secrétariat / Accueil	Le rôle de l'accueil, et plus largement de la fonction, au service de l'animation globale et du projet social de la structure   Temps d'échange : comment penser et faire vivre l'accueil pour en faire un outil au service du projet social. Quelles sont les petites astuces et outils miracles qui vous permettent de vous organiser et/ou de gagner du temps dans votre fonction ? Comment s'organise la gestion et le partage de fichiers en interne au sein de l'équipe ?
Comptabilité	Thème de réflexion - La clôture des comptes : partage des protocoles techniques propres à chaque structure ainsi que des étapes où sont associées d'autres acteurs de la structure (trésorier, direction, ...)   Point sur les experts et remplacements progressifs   Les formes de présentation des comptes aux Assemblées Générales : Comment favoriser une vraie transmission d'information conservant la mobilisation du public   Intervention Apogées : groupement d'achat développé dans le réseau   Les pratiques tarifaires dans les structures   Les partenaires financiers, les appels à projets, les articulations comptables et les méthodes de ventilation des charges fixes, les rendus comptables, quels accompagnements comptables auprès des directeur-trice-s ?
Animation Jeunesse	La motion jeunesse FCSF   La Prestation de service jeunesse, quel changement dans nos projets ?   Réseau Jeunes national 2022 en Loire-Atlantique   Formation Développer le Pouvoir d'Agir des Jeunes – Édition Ouest   Parlement Libre des Jeunes (retour sur l'évènement, soutien fédéral des initiatives locales et perspectives)   Évaluation révélatrice – Un projet qui se précise   Banquet final FCSF – Une place pour les jeunes   Forum ouvert : Groupes de discussion à partir des sujets que vous souhaitez mettre en réflexion et en débat   Partage de pépites d'animation développées chez chacun

*Au total, en 2022 : 15 commissions | 141 participations | 90 personnes différentes*





## Les Agoras de Réseau

Depuis 2020, ouvertes à tous les bénévoles et professionnel·le·s du Réseau, elles ont lieu tous les 2 mois et se déroulent soit en présentiel, soit en visioconférence.

Les Agoras de Réseau se déroulent en 3 temps :

- Un temps consacré au retour des commissions et comités de projet par un acteur qui y a participé.
- Un temps de partage du Groupe Moteur sur l'un des sujets du moment.
- Un débat thématique.



En 2022, les thématiques des Agoras du Réseau étaient :

- Les terrains d'aventures et les centres sociaux
- En route vers le 9ème congrès des Centres Sociaux
- Le recrutement dans nos structures, pas simple en ce moment !
- Développement Durable et Centres Sociaux / EVS

Chacun des thèmes peut donner lieu à la définition d'une orientation stratégique ou d'un plan d'action avec un portage par le Réseau.

---

*Au total, en 2022 : 4 Agoras du Réseau | 49 participations | 36 personnes différentes.*

---

## L'Agora Générale



L'Agora Générale (nouveau nom de notre Assemblée Générale), permet aux bénévoles et professionnel·le·s du réseau de se retrouver pour le temps fort associatif annuel.

Le 18 juin 2022, 50 acteurs du réseau se sont retrouvés au CSC Jaunais Blordière à Rezé pour revenir sur les belles réussites et avancées de l'année, échanger sur ce qui nous anime, et élire les co-responsables associatifs de la Fédération. Cette Agora Générale a également permis d'acter de nouvelles avancées dans les modalités de relations entre les structures adhérentes et la Fédération, avec le vote d'une motion (détaillée dans la partie suivante).

---

*Les Co-responsables élu·e·s à l'AG 2022 : Marie Thérèse Milin (CSC Bugallière) | Jean-Paul Monnier (CSC Bugallière) | Gérard Vitel (CSC Henri Normand) | Brigitte Renévot (CSC Fontaine) | Muriel David (CSC Pierre Legendre) | Pascale Bourhis (CSC Pierre Legendre) | Bernard Sonnery (CSC Sillon de Bretagne) | Danièle Veau (Maison pour Tous) | Claire Bourbon (MQ Mean Penhoët) | Marine Farigoul (CSC Sillon de Bretagne) jusqu'au 31/12/22 et Jean-Marc Pichon (CSC Sillon de Bretagne) depuis le 1/01/23.*

---

## Le groupe moteur

Depuis 2020, il remplace le traditionnel « Bureau ». Les co-responsables qui y siègent se réunissent tous les 15 jours et ont mandat de gérer la quotidienneté de la Fédération et assurer la cohérence globale du projet. Il est ouvert à tous les co-responsables associatifs élu·e·s à l'Agora Générale. Certains y siègent chaque quinzaine, quand d'autres font le choix d'y participer ponctuellement.



### Participer au Groupe Moteur permet :

- D'assurer le pilotage politique du projet de réseau en veillant à la cohérence globale ;
- D'être en charge d'une mission spécifique (représentation partenariale, lien aux adhérents, lien avec la FCSF, gestion des ressources humaines, financières...);
- D'impulser et piloter les actions stratégiques définies politiquement et les thématiques qui ne sont portées par aucun comité de projet ;
- De préparer les Agoras du Réseau.

---

*En 2022, le Groupe Moteur s'est réuni tous 15 jours, soit **22 fois**, plus **de 77h** d'échanges  
5 co-responsables impliqué-e-s de façon permanente.*

---

## 3 - Pour un portage politique partagé de la Fédération

*Depuis 2020, la Fédération expérimente de nouvelles modalités de fonctionnement pour permettre à chacun de s'inscrire plus facilement dans la vie du réseau et favoriser un portage politique plus accessible et partagé. En 2022, une nouvelle étape a été franchie avec l'approbation d'une motion par le réseau et le lancement des Conseils Politiques.*

### La motion : « Pour un portage politique partagé de la Fédération »

Dans la continuité des expérimentations de fonctionnement et de gouvernance du Réseau 44, le Groupe Moteur a proposé à son réseau une motion « *Pour un portage politique partagé de la Fédération* ». Cette motion est le fruit de discussions dans différents espaces de Réseau (apéro de réseau, commissions de directions et agora de Réseau).

Proposée et adoptée à l'Agora Générale 2022, cette motion a permis d'acter de nouvelles avancées dans les l'engagement politique des adhérents dans la vie du réseau.

#### La motion en bref

##### **1 - Créer un Conseil Politique de suivi global, où chaque structure du réseau doit être représentée.**

Ce nouvel espace permet la réflexion autour des grandes lignes politiques de l'année, valide les orientations à court terme ayant un impact pour l'ensemble du réseau, et en assure le suivi. Toutes les structures du réseau 44 se doivent d'y être représentées.

##### **2 - Penser un système de correspondant (politique et technique) pour assurer le lien entre la Fédération et la structure.**

Il s'agit de nommer dans chaque structure, un correspondant technique et un correspondant politique dont le rôle sera de fluidifier les liens entre les adhérents et la Fédération, en assurant la diffusion en interne des informations fédérales (communications, informations sur les projets, productions et ressources...). Ces correspondants seront également des interlocuteurs privilégiés dans le partage d'information concernant la structure (réalités de terrain, changements au sein de la structure...).

##### **3 - Donner aux acteurs la possibilité de piloter les comités de projet, accompagnés par un technicien fédéral.**

Il s'agit de permettre à chaque acteur du réseau qui le souhaite, de pouvoir piloter avec le soutien d'un technicien fédéral, un des comités de projet thématique.



Pour aller plus loin :

Découvrez la motion dans son intégralité sur [www.centres-sociaux44.fr](http://www.centres-sociaux44.fr), rubrique « publications ».

## Lancement des Conseils Politiques

---

Le premier Conseil Politique a été lancé le 11 octobre 2022.

### Tout savoir sur le Conseil Politique

Le Conseil Politique se veut être un espace où toutes les structures du Réseau se doivent d'être représentées, pour se garantir collectivement que le projet porté par la Fédération soit continuellement en phase avec les réalités de toutes les structures qui ont fait le choix de se fédérer.

#### **Le Conseil Politique permet :**

- D'assurer une veille collective et un décryptage de ce qui se joue sur les territoires, pour les habitants·e·s ;
- De déterminer collectivement les chantiers à mettre au travail dans le Réseau, et d'en définir les lignes politiques ;
- De s'assurer du suivi politique de ces chantiers, et de leur cohérence avec les réalités de terrain des structures, de leurs acteurs, et des habitant·e·s.

**Des modalités de participation facilitantes :** Les modalités de fonctionnement de ce nouvel espace ont été pensées par des acteurs du Réseau, de façon à faciliter la participation de chacun·e :

- 3 rendez-vous dans l'année, avec des dates planifiées à l'avance pour pouvoir se projeter et s'organiser ;
- Des temps volontairement court (2h00) ;
- Une animation participative et bienveillante, pour permettre à chacun·e de s'y retrouver quel que soit son niveau de connaissance et d'engagement.

#### **À qui s'adresse le Conseil Politique du Réseau 44 ?**

- Toutes les structures fédérées sont concernées et doivent être représentées lors des Conseils Politiques ;
- Chaque structure désigne un·e référent·e (voire un·e suppléant·e) qui se devra de participer aux 3 Conseils Politique prévus dans l'année ;
- Afin de garantir un portage politique par les habitant·e·s, il est préférable que ce rôle soit endossé par un bénévole (mais c'est au choix de la structure) ;
- Au-delà du référent, tout acteur politique et technique de la structure peut y participer, même ponctuellement.

### Retour sur le premier Conseil Politique de la Fédération

Le premier Conseil Politique a eu lieu le 11 octobre 2022 et a réuni 24 participant·e·s. Il a eu lieu simultanément dans la métropole nantaise (à l'Espace 126) et dans l'Ouest du département (à l'OSCM) pour faciliter la participation de chacun·e.

Ce premier Conseil Politique a permis la (re)découverte de ce qu'était la Fédération, ses missions, son fonctionnement et les chantiers du moment portés dans le réseau. Ce fut aussi l'occasion de revenir sur la motion « Pour un portage politique partagée de la Fédération » et sur la genèse de ce Conseil Politique.

Enfin, les participant·e·s ont pu, à partir de leurs réalités de terrain, échanger collectivement sur les sujets à mettre en mouvement dans les semaines, mois et année à venir. Ces sujets ont ensuite été priorités.

#### **Les chantiers prioritaires définis et retenus par le Conseil Politique :**

- Le développement durable (social, économie, environnement) ;
- La pérennisation des ressources de nos structures ;
- L'engagement bénévole et citoyen pour plus de Pouvoir d'Agir.

*À noter, ces chantiers ont été mis au travail depuis et permettront d'alimenter le futur projet de réseau.*

## 4 - Focus : Une année dynamique pour le chantier jeunesse





*L'année 2022 a été particulièrement riche sur le sujet de la jeunesse, qui a été appréhendé par différentes portes d'entrée, avec une ambition transversale : permettre une animation jeunesse renouvelée où chaque jeune peut développer son Pouvoir d'Agir et exprimer sa Citoyenneté.*

### Réseau Jeunes national en Loire-Atlantique



Depuis 10 ans, le réseau Jeunes des Centres sociaux est une rencontre annuelle mobilisant des groupes de jeunes et des animateur·trice·s de toute la France, pour se muscler sur des enjeux de société.

En 2022, la Fédération des Centres Sociaux de Loire-Atlantique et son réseau étaient aux côtés de la FCSF pour l'organisation de la 10<sup>ème</sup> édition qui s'est déroulée du 24 au 28 octobre 2022 à Pornichet, sur le thème « des éducations ». Cette édition a réuni plus de 180 jeunes et animateur·trice·s de toute la France, dont une trentaine de Loire-Atlantique.





À noter, l'implication des jeunes de notre réseau qui se sont particulièrement investis en amont et pendant la rencontre, pour accueillir leurs homologues venus de toute la France.

## Cap sur les Parlements Libres des Jeunes



Suite à la présentation à notre réseau du concept des Parlements Libres des Jeunes par Aequitaz, la Fédération s'est investie sur le sujet avec l'organisation d'une Assemblée Libre de Jeunes, mais aussi par le soutien d'initiatives locales portées par notre réseau.

### Les Parlements Libres des Jeunes en bref

Un Parlement Libre se déroule de façon libre et créative, avec comme point de départ, les rêves et les colères des jeunes dans leur diversité. C'est ce qui détermine les sujets de discussion à approfondir lors du parlement. Ensuite, il s'agit d'analyser qui peut intervenir sur les problèmes qui ont été choisis, d'organiser un premier dialogue avec des décideurs et de formuler des propositions (des préjugés à combattre, des actions collectives à mener, des lois à changer). Ces propositions sont ensuite votées par les jeunes réunis en parlement libre. Les jeunes qui le souhaitent se retrouvent après le parlement pour passer à l'action.

### Une Assemblée Libre des Jeunes avec des partenaires départementaux



Le 9 et 10 octobre 2022 à Préfailles, la Fédération des Centres Sociaux 44, aux côtés de partenaires associatifs du département a imaginé une Assemblée Libre des Jeunes (Parlement Libre des Jeunes à l'échelle départementale) sur un week-end. Au programme, expression des rêves et des colères, analyse des situations, débat mouvant, ateliers de restitution et théâtre d'improvisation, le tout dans une ambiance conviviale permettant la rencontre entre les jeunes. Parmi les sujets qui sont ressortis, les injustices, l'ouverture d'esprit et la liberté.

### Un soutien fédéral pour l'organisation d'initiative inspiré des Parlements Libres des Jeunes

En 2022, la Fédération des Centres Sociaux 44 a décidé de soutenir financièrement et méthodologiquement les structures qui souhaitaient développer une expérimentation avec les jeunes de leur territoire. Ce soutien s'inscrivait dans un cadre volontairement souple, où le seul prérequis était de s'appuyer sur les rêves et les colères des jeunes pour les inviter ensuite à imaginer des actions permettant de résoudre les problèmes qu'ils avaient eux-mêmes identifiés et analysés.

En 2022, les 6 adhérents Rezéens ont pu bénéficier de ce soutien pour se lancer dans la préparation d'une Assemblée Libre des Jeunes commune.

À noter, ce soutien est reconduit pour l'année 2023.



#### Pour aller plus loin :

Découvrez la présentation du concept du Parlement Libres des jeunes, ainsi que les modalités du soutien fédéral 2022/2023 pour la mise en place d'expérimentation locale inspirées des Parlements Libres sur [www.centres-sociaux44.fr](http://www.centres-sociaux44.fr), rubrique « publications ».







Cinq ans après la première édition de la formation/action « Développer le Pouvoir d'Agir des Jeunes », la Fédération des Centres Sociaux 44 a réalisé une nouvelle session, pour les structures de l'ouest du département qui n'avaient pas participé en 2017. Il s'agit d'une démarche ambitieuse, visant un changement de pratiques, au profit d'une animation jeunesse émancipatrice qui accompagne le développement du Pouvoir d'Agir et la citoyenneté des jeunes.

Cette formation était ouverte aux Centres Sociaux, mais aussi à des associations et des collectivités du territoire qui souhaitent cheminer aux côtés des Centres Sociaux de notre Réseau.

Ainsi **38 élu-e-s, bénévoles et professionnel-le-s** se sont retrouvés à Montoir de Bretagne, lors de 3 séminaires de 2 jours répartis sur l'année 2022.

Si la Fédération des Centres Sociaux 44 et l'Union Régionale des Centres Sociaux Pays de la Loire pilotaient l'ingénierie générale de la formation/action, les partenaires institutionnels que sont la CAF 44, le Département 44 et la DSDEN 44 ont été dès le départ parties prenantes du projet. Au-delà du soutien financier, ils ont été de véritables compagnons dans la démarche, préparant les sessions de formation, co-animant différents temps et assurant le suivi d'une partie des structures entre les séminaires.

Ce cheminement commun a, non seulement permis l'acculturation commune sur le sujet du Pouvoir d'Agir des jeunes, mais aussi l'interconnaissance entre les institutions et les structures de terrain, offrant de belles perspectives pour l'avenir.

---

*Au total : 16 structures (10 Centres Sociaux, 5 collectivités et 1 association) soit 17 élus, bénévoles et 21 professionnel-le-s formé-e-s.*

---



Pour aller plus loin :

Cette édition a donné lieu en 2023 à une nouvelle édition du livret « Accompagner le développement du Pouvoir d'Agir des Jeunes (et des moins jeunes) » à découvrir sur : <https://paysdelaloire.centres-sociaux.fr> rubrique « outils/publications ».



## Une évaluation révélatrice de ce que produit notre action jeunesse

---

Avec ce chantier, impulsé dans le cadre des groupes de travail du Schéma Départemental de l'Animation de la Vie Sociale, nous avons souhaité imaginer de nouvelles formes d'évaluation de notre façon de penser et de faire de l'animation jeunesse, en donnant la parole à ceux qui sont vraiment concernés : les jeunes, mais aussi leurs animateur·trice·s.

### En 2022, nous avons :

- Co organisé une soirée le 4 mai 2022, en présence d'un cabinet de sociologie TMO pour récolter des témoignages de la part des jeunes et de leurs animateur·trice·s. Cette soirée était portée en partenariat avec la Caf 44 et la DSDEN 44 ;
- Avec l'aide de Jaoven Launay, administrateur fédéral 49/53 et sociologue en formation, nous avons travaillé à une trame de questions à poser aux jeunes lors des interviews, mais aussi autour du cadre et des postures pour que la parole des jeunes soit la plus libre et la moins orientée possible ;
- Réalisé des premières interviews vidéo de jeunes, accompagnés d'un vidéaste professionnel.

*À noter, ce chantier se poursuivra sur l'année 2023 et donnera lieu à la production de vidéos et d'une exposition, avec une première diffusion dans le cadre de la clôture de la formation DPAJ 2022. Ces mêmes supports seront mis à disposition de la Caf 44 pour démontrer la pertinence des Centres sociaux dans la pédagogie de l'engagement.*

## Soutien via la motion « Pour une pédagogie de l'engagement »

---

En 2022, la Fédération 44 a été soutenue financièrement par la Fédération des Centres Sociaux de France, dans le cadre de la motion jeunesse « Pour une pédagogie de l'engagement ». Ce soutien nous a permis de développer, encore plus, notre dynamique autour de la jeunesse.

*À noter, nous avons sollicité un soutien sur 2 ans avec une approche globale, convaincus que les réels changements s'inscrivent dans la durée et résultent d'une stratégie appréhendant le sujet avec des approches complémentaires.*

## Le chantier jeunesse en 2022, c'était aussi :

---

- **Le déploiement des Prestations Jeunesse :** En lien étroit avec la CAF 44, les Prestations Jeunesse se sont développées pour une grande majorité de nos structures de notre réseau, leur permettant de pouvoir développer / consolider leur action jeunesse.
- **Les commissions Jeunesse :** Ces commissions régulières sont des espaces d'enrichissement mutuel dont les animateur·trice·s jeunesse du Réseau 44 se saisissent largement (3 commissions jeunesse en 2022).
- **Le site Pouvoir d'Agir des Jeunes :** Depuis 2017, la Fédération anime le site <https://pouvoirdagirdesjeunes.centres-sociaux.fr> qui se veut un espace de ressource et de valorisation autour des pratiques d'actions jeunesse favorisant le développement du Pouvoir d'Agir et la citoyenneté des jeunes.
- **Service civique :** En 2022, 8 jeunes ont pu effectuer un service civique dans le cadre d'une convention avec la Fédération. Mis à disposition dans une structure du réseau, nous apportons une vigilance particulière au projet de chaque jeune.
- **Juniors association :** 4 juniors associations ont pu être accompagnées par la Fédération, dans leur création, leur suivi.
- **Valorisation :** Nous avons valorisé les initiatives d'action jeunesse dans nos différents canaux (infos de la semaine, réseaux sociaux, site internet et publications dédiées).



**JEUNESSE** ▶▶

**100%**  
DES CENTRES SOCIAUX  
DU RÉSEAU 44  
PROPOSENT DES ACTIONS  
EN DIRECTION  
DES JEUNES ▶▶

**+ DE 4300**  
JEUNES  
DE 11 À 25 ANS  
ACCOMPAGNÉ·ES ▶▶

Réseau 44

Quelques exemples d'initiatives ▶▶

**10 ans de Cabarets solidaires**

Depuis 10 ans, des jeunes organisent chaque année un cabaret solidaire dont les profits vont à des associations caritatives du territoire. Les jeunes se produisent, mobilisent d'autres artistes, assurent la communication et animent la soirée. Au fil des années, ce projet mobilise de plus en plus de bénévoles de tous âges. ▶▶

OSCM | Montoir de Bretagne

**Prendre le temps de se (re)construire avec Acti'Jeunes**

En partenariat avec le Département et la Mission Locale, des jeunes de 16 à 25 ans, sans emploi ou formation, participent à une action de remobilisation sur 5 mois. Entre accompagnements individuels et projets collectifs, le Centre Social devient un lieu de vie où les jeunes commencent à s'autonomiser. ▶▶

CSC LaManno | Nozay

**Jeunes, solidaires et sans tabou**

Dans le cadre du Réseau Jeunes départemental, piloté par la Fédération des Centres Sociaux 44, des jeunes de plusieurs structures ont organisé une collecte de produits d'hygiène féminine et animés un temps ludique pour parler des règles sans tabou, et sensibiliser d'autres jeunes à la précarité menstruelle. ▶▶

Plusieurs structures | Loire-Atlantique

**Filles : Estimez-vous !**

La Maison de Quartier accompagne des jeunes filles pour leur permettre de prendre conscience de leurs qualités, travailler sur leur image et développer leur estime de soi, mais aussi, pour décrypter les codes sociaux et les compétences psychosociales. Le tout, en intégrant une dynamique collective et émancipatrice. ▶▶

MQ Immaoulée-Beauregard | Saint-Nazaire

**Retrouvez plus de belles initiatives sur**  
[www.centres-sociaux44.fr](http://www.centres-sociaux44.fr)

## 5 – Les chantiers qui ont marqué l'année 2022

Chaque année, de nouveaux chantiers émergent, d'autres se poursuivent. Ils peuvent soit s'inscrire en lien avec les ambitions formalisées dans le projet de Réseau, soit naître sous l'impulsion des acteurs, soit en réaction à un sujet de société ou à un besoin observé au cœur des territoires. Dans cette partie, il ne s'agit pas de dresser une liste exhaustive des chantiers portés et des travaux menés en 2022, mais de garder trace, de ceux qui ont marqué l'année, qu'ils soient portés par la Fédération, le Réseau ou en coopération avec nos partenaires.

### Aller-Vers et itinérance pour développer la proximité

Si cela fait un moment que les Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale de notre Réseau ont conscience des enjeux d'être au plus proche des habitant·e-s, depuis quelques années, les structures de notre réseau aspirent à plus de proximité avec les habitant·e-s et font évoluer leurs pratiques en ce sens.

#### Comité de projet Aller-Vers



Initié l'an passé, ce comité de projet permet aux bénévoles et professionnel·le-s d'échanger, de questionner les pratiques, de s'inspirer des expériences diverses, mais aussi de s'outiller pour inscrire davantage l'Aller-Vers dans les pratiques des Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale. En 2022, le comité de projet s'est réuni 3 fois.

*En moyenne, 7 bénévoles et professionnel·le-s participent à ces comités de projet.*

#### Affirmer notre vision de l'Aller-Vers et s'outiller collectivement

En lien étroit avec l'Union Régionale des Centres Sociaux des Pays de la Loire, la Fédération 44 a travaillé en 2022 à l'écriture d'un plaidoyer permettant d'affirmer et de défendre la vision de notre réseau sur l'Aller-Vers. En parallèle, nous avons initié un chantier permettant la réalisation d'une publication permettant l'apport conceptuel sur le sujet de l'Aller-Vers, mais aussi l'outillage pragmatique pour permettre aux structures qui le souhaitent de développer leur pratique.



## Une journée de réflexion et contribution collective



Le 12 septembre 2022, une vingtaine de bénévoles et professionnel·le·s du Réseau étaient réunis à la Chapelle-sur-Erdre pour une journée de réflexion et de production autour de l'Aller-Vers.

Cette journée a permis non seulement d'échanger les pratiques, mais aussi d'avancer sur la matière qui permettra, en 2023, la création d'un référentiel et de l'outillage sur l'Aller-Vers.

## Formation à l'Aller-Vers

3 nouvelles structures de notre réseau ont bénéficié d'une formation de 6 jours sur l'Aller-Vers, accompagnées par Jérôme Guillet, ce qui porte à 6 Centres Sociaux qui ont expérimenté ce parcours impulsé en 2021. Ces temps de formation se sont vécus en interne et en inter structure, associant impérativement bénévoles et professionnel·le·s pour permettre un engagement tant politique que technique, de véritables expérimentations de terrain et l'évolution des pratiques.

À partir des travaux de réflexion produit en septembre et des retours d'expérience des 6 structures engagées, nous avons travaillé fin 2022 à la modélisation d'un nouveau parcours formatif pour 2023 avec pour objectif de permettre au maximum des structures de notre réseau de pouvoir s'engager dans ce processus.

---

*Structures qui ont participé en 2022 à la formation : CSC Le Relais, CSC Allée Verte et CSC Tempo.*

---

À noter également en 2022, l'intervention de Jérôme Guillet sur l'Aller-Vers dans le cadre de la formation/action « Développer le Pouvoir d'Agir des Jeunes ». Lors de cette intervention, il a pu rappeler que faire de l'Aller-Vers n'était pas seulement sortir des murs de la structure, mais une réelle posture à développer permettant d'entrer en relation différemment, pour développer de la réelle proximité avec les publics.

## Développement des Centres sociaux itinérants



En 2021, le projet « Centres Sociaux itinérants » porté par la Fédération des Centres Sociaux de France a été retenu dans le cadre du Plan de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté (France Relance). Ce projet vise à déployer sur toute la France 53 projets (camions, camping-cars, triporteurs électriques). 9 de ces projets sont portés par 17 structures de notre réseau départemental, ce qui fait de nous le deuxième territoire de France le plus mobilisé après la région Rhône-Alpes. Ces équipements mobiles permettront d'outiller les structures pour développer les actions d'Aller-Vers.

---

*Les 17 structures concernées : CSC Sillon de Bretagne, CSC Le Grand B, CSC Château, CSC Fontaine, CSC Bugallière, CSC Plaisance, CSC Le Relais, CSC Tempo, MQ Avalix, CSC Soleil Levant, MQ Bouletterie, MQ Chesnaie, MQ Mean Penhoët, MQ Immaculée Beauregard, MQ Kerlédé, EVS Le Local et EVS Au Cœur.*

---

En 2022, certaines structures de notre Réseau ont pu recevoir leur équipement et affiner leur projet quand d'autres ont pu commencer à aller à la rencontre des habitant·e·s.





À noter, le triporteur du CSC de la Bugallière à l'honneur sur la couverture du magazine « C'est Possible ! » de juin 2022, édité par la FCSF. Un dossier entier était consacré à cet équipement mobile acquis dans le cadre du projet Centres Sociaux Itinérants.

En décembre 2022, c'est le projet du CSC du Château qui a pu être valorisé par la FCSF avec un reportage vidéo.

### Séminaire « Centres Sociaux Itinérant » en Loire-Atlantique



Le 14 octobre 2022, la Loire-Atlantique a accueilli à Rezé un séminaire national porté par la FCSF, permettant à des Centres Sociaux venus du Nord et de l'Ouest de la France de se retrouver pour découvrir les différents équipements mobiles acquis dans le cadre du projet « Centres Sociaux itinérants » (triporteurs, caravanes, camions...). Cette belle journée a permis d'échanger sur les projets et les effets des actions en itinérance auprès des habitant-e-s.

### Terrains d'Aventures



De plus en plus de structures de notre réseau expérimentent des Terrains d'Aventures. Les terrains d'aventures peuvent être aujourd'hui définis comme des dispositifs socioculturels ancrés sur un espace bien défini, librement accessible et gratuit. Les enjeux pédagogiques de ces espaces passent par l'activité et le jeu libre, la découverte autonome, ou encore la libre manipulation des éléments et outils disponibles, etc.

Pour accompagner la dynamique autour des Terrains d'Aventures et le déploiement dans le réseau, la Fédération 44 a fait le choix en 2022, de s'appuyer sur Olivier Ligot, mis à disposition par le Centre Socioculturel de l'Allée Verte.

Ainsi, en 2022, la Fédération 44 a pu :

- Contribuer à l'écriture d'une convention de partenariat avec les CEMEA des Pays de la Loire ayant pour objectif de travailler conjointement sur l'essor des Terrains d'Aventures.
- Lancer un comité de projet « Terrains d'Aventures » permettant la rencontre entre les structures ayant déjà mis en œuvre un terrain et celles souhaitant s'informer, voire se lancer.
- Réaliser une publication pour expliquer ce que sont les terrains d'aventures, mais aussi revenir sur la plus-value de leur mise en place pour les structures de notre réseau.







#### Pour aller plus loin :

Retrouvez une publication qui présente les terrains d'aventures et explique les opportunités pour les Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale qui veulent en développer un. À découvrir sur [www.centres-sociaux44.fr](http://www.centres-sociaux44.fr), rubrique « publications ».

---

*4 Centres Sociaux déjà engagés dans des Terrains d'Aventures :  
CSC Allée Verte (Saint Sébastien sur Loire, MQ Avalix (Saint Nazaire), CSC Sillon de Bretagne  
(Saint Herblain) et CSC Plaisance (Orvault). Et bientôt 5 autres structures.*

---

## Développement Durable et transition écologique

Ce chantier a vu le jour suite au premier Conseil Politique en octobre 2022, où les acteur·trice·s du réseau ont manifesté l'intérêt et l'indispensabilité de se mettre en mouvement autour de cette thématique. En réactivité, la Fédération a décidé d'impulser différentes actions sur le sujet.

### Une Agora de Réseau sur le « Développement Durable »

L'Agora de Réseau du 28 novembre 2022 proposait un temps de débat et d'échange autour des enjeux du développement durable et de la transition écologique pour les Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale de notre Réseau. Cette agora a permis de s'acculturer à la thématique, d'observer les initiatives portées ici et là dans notre réseau et d'imaginer les perspectives de travail sur le sujet.



### Partage du jeu « Faire ensemble 2030 »



Dans sa fonction ressource, la Fédération a décidé de mettre à disposition de ses adhérents, le jeu « Faire ensemble 2030 » réalisé par la Fonda. Ce jeu 2030 vise à sensibiliser les joueurs aux 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) et à susciter le réflexe coopératif pour tenter d'y répondre à sa propre échelle.

À noter, certains exemplaires sont encore disponibles à la Fédération, n'hésitez pas à nous en demander un !

### Participation de la Fédération 44 à un colloque national

Afin de s'outiller pour accompagner le réseau, la Fédération a participé au colloque « Colloque transition écologique, citoyenne et solidaire... » organisé par la FCSF le 6 et 7 décembre 2022 à Paris.

Ce colloque a permis l'appropriation des enjeux de la transition écologique et solidaire, et la découverte d'outils et de méthodes pour s'emparer du sujet de la transition écologique.

En 2023, nous poursuivrons ce chantier pour tenter de répondre à cet enjeu de démocratie et de justice sociale pour une transition écologique, solidaire et citoyenne avec, entre autres, un séminaire des directeur·trice·s sur le sujet.



## Banquets citoyens : Cap sur le congrès 2023

Dans la perspective du congrès 2023, du centenaire de la FCSF et de l'élaboration du nouveau projet national, une démarche ambitieuse a été portée en 2022. Il s'agissait d'organiser partout en France, des banquets citoyens locaux, invitant à faire société avec les habitant-e-s en créant du débat sur des thématiques en lien avec la justice sociale et la démocratie. Ces banquets citoyens étaient également l'occasion de mieux savoir ce que vivent les habitant-e-s, au cœur des territoires.

Au total, 300 banquets citoyens partout en France, et tout autant d'événements conviviaux, modernes et créatifs, pour investir l'espace public, réunir le plus grand nombre à un moment de rencontre et de retrouvailles, échanger ensemble sur ses préoccupations et envies d'agir, et recréer de la discussion au cœur des territoires.

### Un soutien fédéral pour l'organisation de banquet citoyen dans notre réseau

En 2022, la Fédération a décidé de soutenir financièrement les Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale de notre Réseau souhaitant s'impliquer dans la démarche en organisant un banquet citoyen sur leur territoire.

Au-delà du soutien, la Fédération a également pris en charge la présence d'un photographe permettant d'immortaliser ces belles journées de citoyenneté.

---

*4 Centres Sociaux soutenus dans l'organisation de banquets citoyens :  
MQ Méan Penhoët (Saint Nazaire), CSC Tempo (Blain), CSC Sillon de Bretagne (Saint Herblain) et CSC  
Bugallière (Orvault).*

---



### En route vers le 9<sup>ème</sup> congrès des Centres Sociaux :

Dans la perspective du 9<sup>ème</sup> congrès national des Centres Sociaux qui se déroulera en mai 2023 à Lille, la Fédération a accompagné la mobilisation pour créer une délégation issue des Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale de notre réseau.

En 2022, le groupe moteur de la Fédération a également décidé de prendre en charge la réservation d'un car pour transporter les **80 professionnel-le-s et bénévoles de notre réseau** qui se rendront au congrès en 2023.



## Accompagner le vieillissement

De plus en plus, les Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale sont reconnus comme des acteurs légitimes pour accompagner les seniors, notamment sur la dimension lien social et prévention de la perte d'autonomie. Depuis notre recherche I-Care, notre réseau départemental est particulièrement investi sur ce chantier.

### Comité de projet « 60 ans et + »



Depuis maintenant 4 ans, bénévoles et professionnel-le-s du réseau se retrouvent régulièrement pour échanger les pratiques, s'inspirer et réfléchir collectivement sur l'accueil et l'accompagnement des seniors dans les Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale.

### Quelques exemples de thématiques abordées par ce comité de projet en 2022 :

- Les villes "Amies des Aînés", partage d'expérience, de collaboration entre ces villes et nos structures du réseau.
- Nos modalités de collaboration « bénévoles/professionnel-le-s » et partage des petits outils qui facilitent les collaborations.
- Rencontre et échanges avec Agirc-Arrco.
- Les séjours seniors ANCV (présentation, possibilité de mutualisation...).
- Élaboration d'un support de communication sur les actions seniors dans les centres sociaux et espaces de vie sociale.

### Un DEJEPS qui prend en compte les publics âgés

**Animation Sociale**

**FORMATION DEJEPS 2022/2023**

Une formation qui permet la qualification des acteurs sur les spécificités du public vieillissant

Cette formation s'appuie sur les conclusions de la recherche I-CARE.

Au titre de l'Union Régionale, la Fédération a participé, en partenariat avec les CEMÉA PDL, à la mise en place d'une formation diplômante permettant l'obtention d'un DEJEPS, qui atteste de la possession des compétences à l'exercice du métier de coordonnateur-trice d'animation. Si cette formation est généraliste, elle répond cependant à un besoin important : la qualification des acteurs sur les spécificités des publics vulnérables et en manque d'autonomie, notamment les personnes âgées.

### Cette formation, démarrée en avril 2022, permet entre autres, de :

- Mieux prendre en compte le public âgé dans l'accueil et dans l'accompagnement ;
  - Développer les connaissances sur ce public, avec une meilleure compréhension des trajectoires de vie et des parcours liés à l'avancée en âge ;
  - Repenser le projet au regard des besoins spécifiques de ce public (aménagement, actions proposées, participation sociale, prévention...)
- Repenser l'intergénérationnel, pour le rendre spontané ;

- Acquérir une meilleure connaissance des acteurs intervenant sur ce champ pour une action plus cohérente et complémentaire ;
- Repenser le partenariat territorial pour favoriser l'autonomie des personnes âgées.

À noter, le contenu de la formation s'appuie sur les préconisations de la recherche I-Care portée par notre réseau et clôturée en 2019.

### La Conférence des financeurs et la Carsat à nos côtés pour accompagner le sujet des 60 ans et plus dans les structures du réseau.

2022, nous sommes à mi-parcours de la convention pluriannuelle entre les structures d'animation de la vie sociale, la fédération et la Conférence des Financeurs.

Pour mémoire, la Fédération et la Conférence des Financeurs avaient construit le cadre conventionnel suivant en 2021 :

- La pluri-annualité des soutiens financiers avec une approche par projet en y déclinant les actions pensées pour 3 années ;
- La thématique « lien social » considérée comme l'approche fondamentale des structures de l'animation de la vie sociale ;
- La sanctuarisation d'une enveloppe dédiée aux structures d'animation de la vie sociale.

En 2021, ce sont 25 structures de notre réseau, 3 Espaces de Vie Sociale non fédérés et l'ACCOORD (structure regroupant les 21 Centres Sociaux de Nantes) qui ont pu bénéficier de ce travail fédéral, auxquels s'est ajoutée une 26<sup>ème</sup> structure de notre réseau en 2022.

La convention arrivera à son terme fin 2023 et nous nous engageons dès le début de l'année à structurer une démarche d'évaluation pour mesurer l'intérêt de l'engagement sur la durée pour l'action sociale, l'impact auprès des habitant·e·s et des structures.

Notre conventionnement avec la Carsat arrive à son terme à la fin de l'année 2022.

Notre collaboration s'est incarnée au travers :

- D'une co-animation de quelques comités de projet « 60 ans et + » ;
- D'une intervention et animation d'un atelier portant sur le sujet du vieillissement dans les projets sociaux lors de la matinée de mobilisation des structures en renouvellement de projet ;
- La promotion de dispositifs tels que « bienvenue à la retraite » ;
- Un déploiement d'un appel à projets Carsat spécifique pour les structures d'animation de la vie sociale.

Ces quelques exemples d'actions attestent de la qualité de notre partenariat, engagement acté dans le cadre du Schéma Départemental de l'Animation de la Vie Sociale.

### SENACS : l'observatoire des Centres Sociaux et des Espaces de Vie Sociale



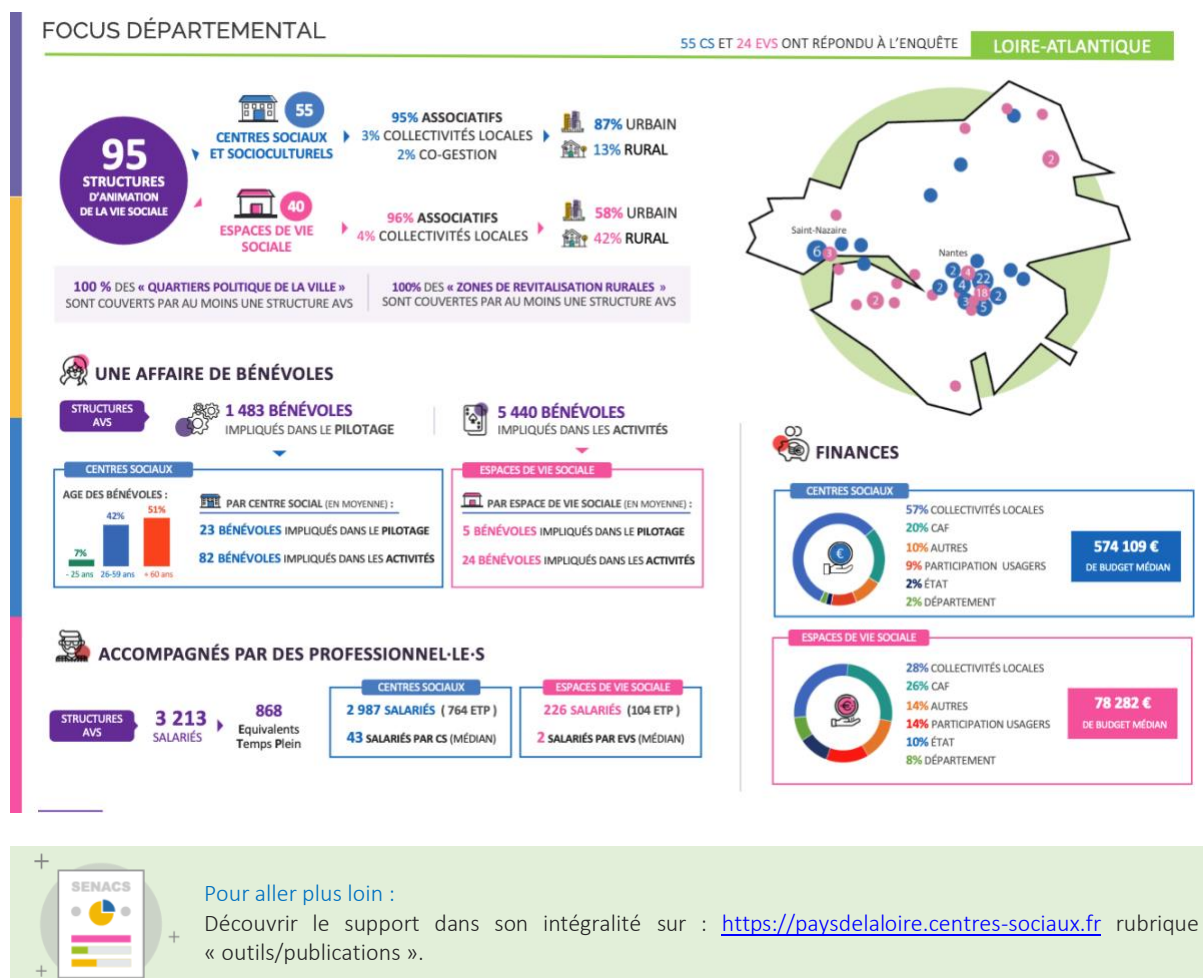
Le Système d'Échanges National des Centres Sociaux (SENACS) émane d'une ambition commune à la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) et à la Fédération des Centres Sociaux de France (Fcsf) de créer un observatoire partagé entre réseau des Caf, réseau des Fédérations et Unions de Centres Sociaux. Il se définit comme un espace de dialogue entre acteurs et de partage d'informations autour des

actions, des projets, des modes d'organisation et du rayonnement partenarial des structures sur leurs territoires respectifs.



En Loire-Atlantique, l'accompagnement fédéral soutient au mieux les Centres Sociaux dans cette démarche, notamment par l'organisation de saisies collectives, la réalisation de document de facilitation pour la préparation des données. SENACS devient alors une démarche assez légère pour les structures.

Si l'exploitation des données s'avère être plus pertinente aux échelons départementaux ou régionaux, des supports comme le dépliant ou bien encore le PowerPoint personnalisable réalisés en 2022 peuvent donner lieu à des exploitations locales. Nous avons fait le choix sur la campagne de 2022 de réaliser en interne de la Fédération 44 la communication de la plaquette SENACS régionale. Cela nous a permis de gagner en agilité. Les impressions réalisées par la Caf 44 ont pu être faites dans des délais plus courts avec une diffusion plus rapide vers les structures début 2023.



## La communication au service de notre Réseau

Que ce soit pour les Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale ou la Fédération, la communication est un levier essentiel, au service des projets. Que ce soit pour mobiliser les publics, défendre nos valeurs et spécificités d'action ou encore consolider et développer de nouveaux partenariats, la communication apparaît comme un chantier transversal à l'ensemble de nos actions.

### Focus sur une campagne pour mieux donner à lire sur ce que font les Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale

En 2022, la Fédération a imaginé une campagne de communication permettant de donner à lire sur ce que sont et font les Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale de notre réseau. En effet, pas toujours évident d'expliquer





ce que notre réseau fait et ce que cela produit. Aucune structure ne se ressemble, chacune est façonnée par son territoire et les projets dépendent des idées des habitant·e·s qui y vivent.

Pour accompagner la communication auprès des partenaires et des habitant·e·s, la Fédération a alors produit plusieurs supports de communication et de valorisation, que le réseau peut exploiter à sa convenance.

### Des cartes postales thématiques :

12 cartes postales thématiques pour montrer la pluralité de thématiques abordées, avec à chaque fois, un propos générique et des exemples d'initiatives en lien, portées par les structures du Réseau 44.



- C'est quoi un Centre Social ?
- Enfance
- Jeunesse
- Parentalité
- Handicap / aidant
- Lutte contre l'exclusion et les discriminations
- Vieillesse
- Mobilité
- Culture
- Développement durable
- Numérique
- C'est quoi la Fédération des Centres Sociaux 44



**Un chevalet :** Ce chevalet reprend les propos génériques des cartes postales thématiques, dans une version permettant d'être installée à l'accueil du Centre Social par exemple.

**Une affiche :** Cette affiche permet de donner à lire sur la volonté des Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale d'accueillir tous les habitant·e·s, de 0 à 107 ans !



Mais aussi, un support diaporama personnalisable pour permettre aux Centres Sociaux et EVS de notre réseau de valoriser leurs différentes actions et de présenter leur structure.

#### Pour aller plus loin :

Retrouvez les différents supports de communication sur [www.centres-sociaux44.fr](http://www.centres-sociaux44.fr), rubrique « publications ».

*À noter, cette campagne a également permis d'alimenter les discussions avec le Département 44, dans la perspective d'une évolution du partenariat.*

### D'autres chantiers autour de la communication en 2022 :

- **Comité de projet communication :** Un espace permettant aux bénévoles et professionnel·le·s de notre réseau d'échanger les pratiques et de s'outiller sur le sujet de la communication ;
- La création de **ressources autour de la communication**, comme par exemple, la fiche « Identité visuelle et charte graphique » ;
- **Les infos de la semaine :** Notre newsletter hebdomadaire envoyé chaque semaine au Réseau et à nos partenaires ;
- **L'expresso 44 :** Un support synthétique bimestriel permettant de revenir sur les chantiers de la Fédération 44 et l'agenda du réseau ;
- La mise à disposition de notre chargé de mission communication pour l'animation de **formation régionale autour de la communication**.



- Une assistance et un accompagnement à l'usage de la **plateforme .centres-sociaux.fr** pour les structures de notre réseau, et d'autres sites pour plus de 20 structures dans l'année.
- Des accompagnements, conseils et ateliers méthodologique pour les structures désireuses de faire évoluer leur communication.
- À noter en 2022, **la refonte du site internet** de l'Union Régionale des Centres Sociaux Pays de la Loire et de l'espace dédié à la Fédération 44. La nouvelle version du site sera publiée début 2023.

## **Le Schéma Départemental de l'Animation de la Vie Sociale**

---

Le Schéma Départemental de l'Animation de la Vie Sociale 2017-2022 arrivant à son terme, l'élaboration du futur schéma est en cours. Dans ce cadre, une demi-journée a été organisée le 15 décembre 2022, à destination des acteurs des Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale de Loire-Atlantique, mais aussi des partenaires pour contribuer à l'élaboration du nouveau schéma.

### **Contexte : C'est quoi le SDAVS ?**

Impulsé par la CAF 44, le Schéma Départemental de l'Animation de la Vie Sociale (SDAVS) est un document cadre, explicitant dans une approche globale, les orientations politiques en termes d'animation de la vie sociale en Loire-Atlantique. À partir d'enjeux, de valeurs et d'ambitions partagés entre les partenaires et les structures d'Animation de la Vie Sociale, il est précédé d'un accord cadre validé entre les institutions départementales. Le tout, avec une démarche mobilisatrice et fédératrice permettant la synergie partenariale et la co-construction avec les acteurs de terrain.

### **L'intervention fédérale dans le suivi du SDAVS en cours et dans l'élaboration du schéma départemental**

- Participation active aux instances du schéma départemental : 1 comité stratégique et 6 comités opérationnels ou instances de préparation de la demi-journée du 15 décembre 2022.
- Participation aux 2 instances de préparation des ateliers parentalité dans le cadre de la demi-journée du 15 décembre 2022.

La Fédération mesure tout l'intérêt du schéma départemental aux services du développement et de la reconnaissance de l'animation de la vie sociale. À l'image de son investissement dans l'élaboration du précédent schéma 2018-2022, la Fédération s'est particulièrement impliquée en 2022 pour l'élaboration du futur schéma :

- Co-construction de la démarche d'élaboration du futur schéma départemental 2023-2027 avec la conseillère départementale CAF Animation de la vie sociale.
- Construction avec la commission animation collective familles puis avec l'ACCOORD des thèmes de réflexion « parentalité ».
- Construction avec la commission fédérale des directeur·trice·s puis les conseillers techniques des thématiques de réflexion « Animation de la vie sociale », participation à l'élaboration d'un questionnaire à destination des structures d'AVS du département venant conforter les thématiques.
- Co-conceptualisation et réalisation de 6 affiches faisant état des travaux réalisés pendant le schéma départemental en cours.
- Préparation des outils d'animation pour les différents ateliers, animation de 2 ateliers avec les partenaires CAF et Etat.
- Mobilisation forte de notre réseau. La quasi-totalité des structures de notre réseau se sont inscrites à cette manifestation, représentant 59 inscrits.



## Retour sur la journée du 15 décembre 2022



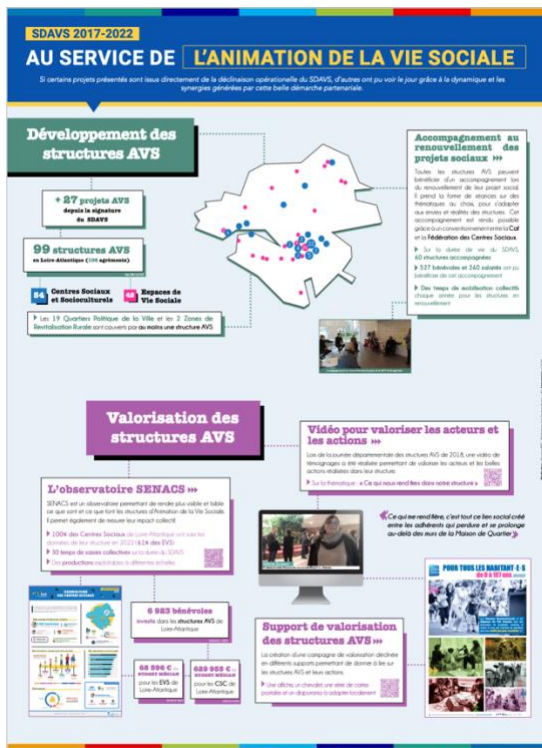
Plus d'une centaine de bénévoles et professionnel·le·s des Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale de Loire-Atlantique partenaires ont participé à cette journée. Les participant·e·s ont eu l'occasion de (re)découvrir tout ce que le schéma précédent avait produit. Ils ont ensuite pu participer à un temps d'apport, de partage et de réflexion collective sur les sujets identifiés par les partenaires et les acteurs des structures d'animation de la vie sociale.

Enfin, ils ont pu identifier pour chaque thématique, des pistes d'actions concrètes à mettre en œuvre à l'occasion du nouveau schéma.

### Les thématiques mises en réflexion étaient :

- Les publics invisibles ;
- Le non-recours ;
- Aller-Vers : La rencontre et l'accueil des habitant·e·s autrement ;
- Aller-vers : L'évolution des pratiques et des métiers ;
- Le temps pour soi et la confiance dans ma compétence de parent ;
- L'évolution des cellules familiales.

Lors de cette journée, des affiches ont été réalisées permettant de revenir sur les effets de la démarche initiée depuis 2017, pour nos structures d'Animation de la Vie Sociale.



### Pour aller plus loin :

Retrouvez les affiches et la restitution des groupes de travail sont à retrouver sur [www.centres-sociaux44.fr](http://www.centres-sociaux44.fr), rubrique « actualités ».

## 6 - Une expertise au service d'un accompagnement multiforme, au service des territoires, des projets, des structures et des acteurs

*Au quotidien, la Fédération soutient les Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale sur de nombreuses dimensions en proposant un accompagnement adapté aux demandes spécifiques. Chacun trouve les ressources nécessaires dans un cadre éthique partagé. Cet accompagnement à large spectre est rendu possible grâce à l'expertise et à la veille permanente des acteurs de la Fédération et du réseau. Dans cette partie, nous vous proposons un aperçu non exhaustif des formes d'accompagnement proposées par la Fédération.*

### Accompagnement au renouvellement du projet social



Tous les 4 ans, les Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale sollicitent un nouveau agrément CAF. Pour ce faire, les structures doivent élaborer un nouveau projet Social. Il s'agit, à partir d'une analyse contextuelle, d'identifier les besoins de territoire et d'imaginer le plan d'actions à mettre en œuvre. Au-delà du document formalisant la feuille de route pour les années à venir, le renouvellement du projet social est un levier à la mobilisation des habitant-e-s et à la coopération partenariale. En étroite collaboration avec la CAF de Loire-Atlantique, la Fédération propose chaque année l'accompagnement des Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale en période de renouvellement.

#### Les thèmes proposés sont :

- Pouvoir d'Agir, une dynamique à développer pendant l'élaboration du projet social.
- Le renouvellement du projet social : Une occasion pour donner à lire sur le Centre Social et son action.
- Définir des thématiques de réflexion pour la phase de diagnostic du territoire.
- Quel mode d'animation pour débattre, échanger avec les habitant-e-s ?
- Le processus de pacte de coopération à engager pendant l'élaboration du nouveau projet social.
- Créer du débat public pour favoriser l'expression de tous.
- Réaliser une cartographie des précarités pour identifier et développer les solidarités sur le territoire.
- Et si on intégrait [vraiment] les pratiques d'Aller-Vers dans le nouveau projet social ?

À noter en 2022, l'ajout de deux nouveaux thèmes pour l'année 2022 : La cartographie des précarités et les pratiques de l'aller vers. Ces deux thématiques sont en résonance directe à l'après-covid et confinement, période ayant à la fois créé de l'isolement mais aussi accentué les précarités.

À noter pour cette même année, notre cadre conventionnel Caf/Fédération permet d'élargir cette proposition aux Espaces de Vie Sociale.

À saluer en 2022, une réelle mobilisation des centres sociaux non fédérés de l'ACCOORD de Nantes à participer à la matinée de mobilisation et à saisir la proposition d'accompagnement fédéral. Ce sont un total des 7 centres sociaux de Nantes qui bénéficieront de cet accompagnement entre la fin 2022 et début 2023.

---

*En 2022, 13 structures formées | 20 séances | 97 bénévoles et 53 professionnel-le-s.*

---







**ACCOMPAGNÉS**  
**EN 2022**  
**À LA MOBILISATION**  
**POUR L'ÉLABORATION**  
**DU PROJET SOCIAL**

**CSC Henri Normand – Couëron**  
15 bénévoles – 5 professionnel-le-s

**CSC Soleil Levant – St Herblain**  
12 bénévoles – 1 professionnelle

**EVS Le Local – St Nazaire**  
3 bénévoles – 2 professionnel-le-s

**CSC Bourg/EVS Habitat Humanis Nantes – St Herblain**  
4 bénévoles – 1 professionnel

**CSC Jaunais Blordière – Rezé**  
9 bénévoles – 7 professionnel-le-s

**CSC Sillon de Bretagne – St Herblain**  
10 bénévoles – 9 professionnel-le-s

**EVS Au cœur – St Nazaire**  
5 bénévoles – 2 professionnel-le-s

**CSC Allée Verte – St Sébastien sur Loire**  
8 bénévoles – 9 professionnel-le-s

**MQ Immaculée Beaugard – St Nazaire**  
12 bénévoles – 3 professionnel-le-s

**MQ Chesnaie – St Nazaire**  
7 bénévoles – 2 professionnel-le-s

**MQ Ile de Nantes – Nantes**  
5 bénévoles – 8 professionnel-le-s

**MQ Doulon – Nantes**  
7 bénévoles – 4 professionnel-le-s

## Accompagnement dans le recrutement et la prise de poste des directeur-trice-s

### Accompagnement dans le recrutement

Le recrutement d'un-e directeur-trice est une étape essentielle pour les structures de notre réseau. En collaboration étroite avec la CAF, nous proposons un protocole d'accompagnement déclinant plusieurs étapes :

- Travailler sur une note d'opportunité afin de déterminer le profil attendu au regard de la structure, son environnement, son développement à court et moyen terme ;
- Structurer une offre d'emploi en cohérence avec la note d'opportunité et les obligations légales ;
- Définir un dossier à produire par chaque candidat-e et une grille de critères à observer ;
- Organiser les recrutements.

L'ensemble de ces étapes nécessite plusieurs temps de travail, mais offre aux acteurs bénévoles employeurs les outils leur permettant d'avoir la maîtrise méthodologique et politique de leur embauche.



La Fédération atteste à ce jour d'une expérience avérée sur le sujet. L'expertise qui s'en dégage est sollicitée par les structures associatives pour un accompagnement global, elle est aussi utilisée par les acteurs associatifs qui ne pilotent pas la démarche de recrutement, mais sont au côté d'une collectivité employeuse ou d'une structure de coordination locale.

Au regard de la réalité du marché de l'emploi, le protocole aura été adapté afin de permettre une démarche plus engagée en direction des potentiels candidats, mais aussi une réactivité des instances de recrutement afin de rencontrer au plus vite les candidats les plus pertinents et ne pas prendre ainsi le risque de les perdre au profit

d'une proposition hors réseau. Pour exemple, certains candidats ont pu être reçus dans les 15 jours suivant leur dépôt de candidatures. Cette agilité a pu profiter tout particulièrement à deux structures que sont le CSC Fontaine et le CSC Relais.

---

*Les structures accompagnées dans leur recrutement en 2022 : CSC Henri Normand (Couëron) | Le Relais (Bouguenais) | CSC Fontaine (Saint Sébastien sur Loire) | Maison pour Tous (La Chapelle sur Erdre).  
19 séances | 91h d'accompagnement fédéral*

---



## Accompagnement dans la prise de poste

La prise en main de la fonction de direction de Centre Social en appelle à de multiples connaissances et à différents savoir-faire. Les formations suivies, les expériences passées peuvent parfois ne pas suffire. De plus, il n'est pas toujours aisé de trouver ressource dans le réseau (démarche quelquefois délicate vers ses pairs, ou pas toujours pertinente auprès des acteurs associatifs dans la cohérence du travail associé).

La Fédération propose un accompagnement individualisé pour permettre une prise de poste sereine. Ces accompagnements s'effectuent sur la base du volontariat. Pour formaliser l'accompagnement, une convention de principe est signée entre le-la Président-e du Centre Social, le-la Directeur-trice et la Fédération. Il induit une **rencontre mensuelle de 3h tout au long de la première année de prise de poste** pour répondre à l'ensemble des préoccupations et des interrogations rencontrées.

---

*Les structures accompagnées en 2022 : CSC Ragon | CSC Soleil Levant.  
10 séances | 26h d'accompagnement fédéral*

---

## Accompagnement des Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale en difficultés ou en questionnement

La Fédération est une ressource pour les structures de son réseau. Ces ressources peuvent prendre la forme d'intervention ou d'outillage au service de tous, mais aussi d'accompagnement plus individualisé.

L'année 2022 a été particulièrement importante en accompagnement individuel. Nous pouvons analyser ce besoin plus fort que les années précédentes pour les raisons suivantes :

- Période d'après covid avec son lot de complexité de gestion apparu pendant cette pandémie dont les effets se mesurent maintenant ;
- Mi-mandat des élus de collectivité locale, période adaptée pour engager des rénovations de partenariat ou bien encore de changement dans des répartitions d'actions sur les territoires ;
- Difficultés inscrites dans le temps qui n'ont fait que s'amplifier ces dernières années, qui s'exacerbent dans des relations partenariales tendues au risque de mettre la structure en péril.
- Difficultés récurrentes dû à modèle de fonctionnement inefficent.

Ne négligeons pas ici l'impact sur les citoyens, les professionnels. Derrière l'ensemble de ces difficultés, des personnes sont impactées fortement dans leur militance, dans leur engagement professionnel. Les dommages vont quelque fois bien au-delà de la crise et de sa gestion, marquant les personnes sur de la durée.

Les accompagnements fédéraux s'impulsent de différentes raisons (sollicitation de la structure, interpellation partenariale, alerte de la Fédération). Ils sont plus au moins significatifs, allant d'une séance à 12 séances d'intervention.

Au regard des situations, la Fédération a privilégié cette année pour quelques structures une modalité d'accompagnement basée sur un protocole d'intervention pluri partenariale. Cette démarche consiste à accompagner la transformation sur les fondements suivants :

- Un engagement politique et technique structure/partenaires de proximité/Caf et Fédération
- Suivi global de l'ensemble de la démarche décomposée en plusieurs étapes
- Contrat d'engagement co-signé et supervision du processus de changement.

Nous pouvons saluer cette année la mise en place d'une cellule de veille partenariale départementale (ambition posée dans le cadre du Schéma départemental 2017/2022) permettant une intervention associée des partenaires de la charte auprès des territoires en difficulté. Mobilisée particulièrement sur les rapports entre le CSC Loire Divatte et la Communauté de Communes Sèvre et Loire, entre l'OSCD et la Ville de Donges, cette cellule permet d'aborder les autres complexités comme le partenariat entre les Centres Sociaux Herblinois et la collectivité de Saint Herblain.

Ce travail d'accompagnement nécessite une expertise fédérale importante. Formé à la sociologie des organisations, à l'analyse transactionnelle, le personnel fédéral bénéficie par ailleurs d'espace de supervision et d'analyse de pratique lui permettant un outillage et soutien adapté.



Ce travail d'accompagnement impose un temps dédié significatif, **presque 300 heures en 2022**. S'il est pour partie soutenu dans le cadre du conventionnement CAF/Fédération, ce temps ampute la disponibilité aux autres fonctions fédérales. Il conviendra, pour les années à venir, de veiller à l'équilibre entre les accompagnements individuels et les travaux collectifs, de peut-être mieux mesurer l'efficacité de l'accompagnement et de généralisant la contractualisation entre la structure accompagnée, la Fédération, et pourquoi pas les partenaires départementaux de la charte.

---

*En 2022, 10 structures accompagnées : CSC Henri Normand, Couëron (12 séances) - CSC Loire Divatte, Saint Julien de Concelle (12 séances) - OSCD, Donges (4 séances) - EVS Le fil, Pontchâteau (5 séances) - EVS Au cœur, Saint Nazaire (6 séances) - EVS Prézégat, Saint Nazaire (4 séances) - CSC Grand B, Saint Herblain (11 séances) - EVS Union des Associations Socioculturelles de Couëron, Couëron (4 séances) - OCSM, Montoir de Bretagne (1 séance) - CSC Plaisance, Orvault (2 séances) | 72 séances - 287h d'accompagnement fédéral*

---

## La formation pour accompagner la montée en compétences des bénévoles et des professionnel-le-s

La formation est également un moyen pertinent pour accompagner les Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale du réseau dans leur projet.

- La formation des bénévoles est soutenue par les fonds spécifiques à la formation des bénévoles (FOSFORA via la Fédération Nationale) et les crédits de formation des bénévoles du Fonds de Développement à la Vie Associative ;
- La formation des professionnel-le-s est pilotée par notre organisme de formation. Il permet de mobiliser les droits de tirage des structures ainsi que des dispositifs proposés par leur branche.

---

*Au total en 2022 pour les acteurs des Centres Sociaux de Loire-Atlantique : 364 heures de formation | 116 bénévoles et 175 professionnel-le-s et formé-e-s | 29 structures concernées*

---

## La formation professionnelle

Depuis 2012, l'Union Régionale a fait le choix de porter la formation professionnelle pour accompagner les acteurs tout au long de leur parcours et renforcer leurs compétences. Si la formation portée régionalement est destinée d'abord aux professionnel-le-s, le principe de travail associé qui anime notre réseau fait que les formations sont, pour la plupart, ouvertes également aux bénévoles.

En 2022, les acteurs de notre réseau 44 ont participé aux actions de formation suivantes :

- Développer une dynamique de travail collaborative et collective pour faire face aux changements
- Se positionner en tant que facilitateur pour l'équipe et les projets – directeur-trice-s 44
- Facilitation de l'intelligence collective – Conduire et animer des réunions créatives et participatives
- Facilitation de l'intelligence collective – Comprendre et s'approprier la posture de facilitateur.trice - approfondissement
- Aller Vers – Module 1 Comprendre l'Aller Vers pour repenser l'accueil des habitant-e-s
- Aller Vers – Module 2 Expérimenter l'Aller Vers et repenser l'accueil des habitant-e-s
- Sortir des situations complexes face au public et aux usagers
- Accompagner le vieillissement dans les centres sociaux et les Espaces de Vie Sociale – Enjeux & financement



- Les outils WordPress –JACKMAIL, pour concevoir des newsletters
- Utiliser CANVA pour créer des supports de communication
- Utilisation du logiciel NOE- ANIMATION
- Conduire un entretien systémique collectif
- Accueillir des personnes LGBTQIA+
- Se former à la facilitation graphique
- Découvrir les outils de l'analyse transactionnelle au service de l'action sociale – animateur·trice·s famille
- Utiliser le tableau de E. Fox pour manager les équipes du CS de salariés et de bénévoles
- Aller Vers – L'Aller Vers pour repenser l'accueil des habitant·e·s
- Formation Action - Développement du Pouvoir d'Agir des Jeunes (DPAJ) - Délégation Ouest
- Le CSE : Comment l'animer ?
- Acquérir les concepts de base de l'analyse transactionnelle - animateur·trice·s famille 44

---

*Au total en 2022 : 294 heures de formation | 122 professionnel·le·s et 19 bénévoles formé·e·s | 25 structures concernées*

---

### La formation bénévole : une offre évolutive

En plus des formations proposées aux professionnel·le·s dans le catalogue formation de l'Union Régionale, la Fédération est en mesure de proposer, au fil de l'année, des actions de formations spécifiques, adaptées aux besoins recensés localement par les structures et cela, prioritairement pour les bénévoles. Le principe de travail associé qui anime notre réseau fait que des professionnel·le·s peuvent y participer.

#### **Les actions de formations dispensées par la Fédération en 2022 :**

- Accompagnement à la transformation
- Formation renouvellement direction

---

*Au total en 2022 : 28 heures de formation | 27 bénévoles et 1 professionnel formé·e·s | 3 structures concernées*

---





## Une expertise fédérale reconnue en dehors du Réseau 44

Nous fonctionnons dans un réseau national de plus de 1450 structures fédérées. Nous sommes forts de compétences multiples développées au regard des appétences ou des expérimentations à différents échelons du territoire. Si notre réseau départemental se nourrit de ces compétences, la Fédération se doit de contribuer à cette dynamique vertueuse. Les acteurs de la Fédération 44 sont régulièrement sollicités pour intervenir en dehors du réseau des Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale 44. À noter que ces interventions restent ponctuelles, pour permettre en priorité, du temps d'accompagnement et de projets au service de notre réseau départemental.

### Quelques exemples :

- Mise à disposition d'un salarié de la Fédération 44 en soutien de la Fédération des Centres Sociaux 85 et de la Fédération des Centres Sociaux 72 sur la dimension communication ;
- Mise à disposition d'un salarié de la Fédération pour dispenser une formation nationale sur les outils de communication numérique proposées par la FCSF ;
- Animation de formations et temps de sensibilisation autour du Pouvoir d'Agir ;
- Mise à disposition d'un salarié de la Fédération pour animer le site national vieillir.centres-sociaux.fr ;
- Mise à disposition d'un salarié de la Fédération pour la coordination du Réseau Jeunes national ;
- Mise à disposition d'un salarié de la Fédération pour la participation au Comité Technique national (CTN) qui accompagne le développement et les difficultés des fédérations départementales ou régionales via un fonds mutualisé.

## 7 - Un réseau qui n'avance pas seul

*L'action de la Fédération n'a de sens que si elle s'inscrit dans une réflexion plus globale et en coopération avec les autres acteurs dont les ambitions sont partagées, et ce à différents échelons de territoire. Les chantiers de coopération sont multiformes et s'ouvrent à de nouvelles perspectives de collaboration selon les projets respectifs.*

### Avec les partenaires institutionnels

#### Caf : Des collaborations au service des territoires



C'est avec plaisir que nous avons pu amorcer en 2021 des relations avec le nouveau directeur d'actions sociales Thierry Delemotte, la nouvelle conseillère départementale animation de la vie sociale Monique Emeriau arrivée courant 2021 et la responsable des conseillers techniques, Lise Martin, nouvellement en poste en 2022.

Nos axes conventionnels en cours se poursuivent avec une volonté de développement de collaboration pour l'année 2022.

Si une nouvelle convention de collaboration peut nécessiter d'attendre 2023 pour s'inscrire dans la cohérence de la nouvelle Convention d'Objectifs et de Gestion Cnaf/État, le futur SDAVS et le projet de réseau de la Fédération 44, la qualité historique de notre partenariat nous a permis dès 2022 de commencer à définir les contours d'un projet de convention, d'envisager une première étape dans l'évolution du soutien à la Fédération, et le maintien de ce soutien par prolongation de la convention en cours sur l'année 2023, dans l'attente de la convention future.



En préalable, la convention pourrait poser les principes de coopération suivants :

1. Des espaces de coopération basés sur des orientations pré déterminées ;
2. Une disponibilité conjointe à de nombreuses collaborations qui se développent en fonction des besoins émergeant des territoires, de nouvelles directives ou bien encore opportunités qui s'offrent à l'animation de la vie sociale au service des habitant·e·s, et cela pour la durée de la convention ;
3. Un soutien à la Fédération, dans les fonctions fédérales de base, dans son projet de réseau, sa capacité à développer de la prospective sur les enjeux sociétaux pour l'animation de la vie sociale (ex. : modèle économique, frugalité, tiers lieux, terrains d'aventures, revalorisation des métiers action sociale dans les structures AVS, ...).

Les orientations pré-déterminées sont à la fois la reprise, l'ajustement de la convention socle de 2018-2022 et de possible nouvelles orientations ajustables selon les cohérences exprimées plus haut :

**Axe général 1 : Appuyer, accompagner, mettre en réseau les structures d'animation de la vie sociale du département.**

Axe opérationnel 1-1 : L'appui méthodologique et l'accompagnement des Centres Sociaux et des Espaces de Vie Sociale en phase de renouvellement de leur agrément.

Axe général 2 : Accompagner le développement d'un partenariat de qualité autour de l'animation de la vie sociale aux différents échelons du département.

**Axe général 2 : Accompagner le développement d'un partenariat de qualité autour de l'animation de la vie sociale aux différents échelons du territoire.**

Axe opérationnel 2-1 : À l'échelle départementale, participer aux schémas départementaux de l'animation de la vie sociale et schéma départemental de service aux familles.

Axe opérationnel 2-2 : À l'échelle locale, développer et accompagner des conventions multi-partenariales entre les Centres Sociaux et leurs partenaires.

Axe opérationnel 2-3 : La poursuite et le renforcement d'une coopération partenariale départementale CAF/Fédération.

**Axe général 3 : Être une structure ressource pour l'accompagnement des Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale dans les situations spécifiques (création, renouvellement du personnel cadre, situation de difficulté).**

Axe opérationnel 3-1 : Accompagnement à la création de structures Centres Sociaux et potentiellement des Espaces de Vie Sociale si cela est considéré comme pertinent.

**Axe général 4 : Maintenir et stimuler la qualité de l'intervention des structures d'animation de la vie sociale en favorisant la réflexion prospective, l'expérimentation et l'innovation.**

Axe opérationnel 4-2 : Soutien au développement de l'action numérique dans les structures d'animation de la vie sociale.

Axe opérationnel 4-3 : Développement d'une politique de communication pour valoriser l'action sociale collective et les structures d'animation de la vie sociale.

Axe opérationnel 4-4 : Développement de la démarche d'Aller Vers dans les structures d'animation de la vie sociale.



**En bref, quelques chantiers significatifs** de coopération basés sur des orientations pré déterminées :

- Préparation et co animation de la demi-journée de mobilisation dans le cadre des renouvellement de projet. 13 structures soutenues dans le cadre du renouvellement de projet social.
- Participation aux instances du SDAVS.
- Co-construction de la démarche d'élaboration du futur schéma départemental 2023-2027.
- Participation action aux espaces d'élaboration du futur schéma.
- Développement et accompagnement de pactes de coopération pour 12 pactes.
- Accompagnement à la création de 3 agréments CSC dans le cadre des agréments complémentaires, à la création d'un EVS les petits ruisseaux, à la transformation de l'EVS Les Potes des 7 lieux vers le CSC la Barakatous.
- 4 soutiens au recrutement de la direction.
- Accompagnement de 6 CSC et 4 EVS en difficulté dont 1 non fédéré.
- Les actions jeunesse (formation DPAJ, parlement libre des jeunes, réseau de jeunes départemental, junior association, le développement de la PS jeunesse).
- Le numérique (journée départementale, commission de projet numérique, soutien de plateforme numérique pour 20 structures).
- La communication (comité de projets, soutien à la stratégie de communication des structures).
- L'Aller Vers avec une généralisation progressive de la formation, la réalisation d'un outil référentiel en cours (articulant concept, théorie, témoignages).
- La campagne SENACS, pour les CSC du département, avec une contribution de 100% des structures, élaboration de la communication régionale.

*L'ensemble de ces chantiers est développé plus en détail au fil de ce rapport d'activité.*

### DSDEN<sup>1</sup>-DREETS<sup>2</sup> : des services d'État au côté du projet de réseau



Nous pourrions cette année porter une attention particulière et saluer les services départementaux pour leur soutien en direction de la promotion de la citoyenneté en faveur des jeunes. Ce soutien s'incarne par la convention pluriannuelle qui nous accompagne pour la période 2021-2023 sur l'axe d'éducation à la citoyenneté, mais aussi par l'engagement important des services de l'état sur le parcours de formation DPAJ 2022 (développement du Pouvoir d'Agir des Jeunes).

### **De multiples collaborations avec les services d'État marquent l'année 2022 :**

- Participation conjointe et collaborative dans le cadre d'un des axes du Schéma Départemental d'Animation de la vie Sociale « Faciliter et développer la citoyenneté et le pouvoir d'agir des jeunes ».
- Pilotage de l'ingénierie et animation de la formation-action « DPAJ délégation Ouest ».
- Soutien à la formation des bénévoles via le FDVA (Fonds de Développement à la Vie Associative).
- Coordination régionale pour les postes FONJEP sur le contingent « cohésion sociale ».
- Soutien à la Fédération via les Unités Régionales de Base par les services DREETS des Pays de la Loire (Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi du Travail et des Solidarités).
- Collaboration dans le cadre de la cellule de veille mise en place en fin d'année 2022.

<sup>1</sup> DSDEN : Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale

<sup>2</sup> DREETS : Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités



## Département 44 : Des ambitions partagées



Le Département est au côté des structures d'animation de la vie sociale. Il les soutient par des collaborations de proximité, par des subventions dans le cadre du Projet Jeunesse et Citoyenneté, de l'insertion, ou bien encore d'autres thématiques dont il détient la compétence.

Le Département est également aux côtés de la Fédération par une convention 2020-2022 posant comme ambitions partagées la complémentarité des engagements par la mise en œuvre d'action en direction de tous les publics, la contribution à la connaissance des habitant·e·s avec une attention particulière auprès des jeunes, le développement des compétences associatives locales.

La rénovation du partenariat souhaitée par notre réseau (tant avec les structures de proximité qu'avec la Fédération) est en lien étroit avec le programme politique de la nouvelle majorité. Ce qui nous a permis de mettre en œuvre un plan d'actions en 2022.

Pour mémoire, le programme de la nouvelle majorité 2021 décline ses orientations sur 108 propositions. 22 de ces propositions sont en forte cohérence avec les actions des structures d'animation de la vie sociale.

Notre action 2022 se concrétise dans deux dimensions :

- Réalisation d'un support de communication qui donne à lire, à partir des domaines de compétences obligatoires, facultatives et du projet stratégique jeunesse et éducation populaire 2021-2028 du Département, une forme d'état des lieux des actions développées par les structures de l'AVS en 44. Les structures ont pu apporter leur contribution à la réalisation du support de communication avec les témoignages.
- Rencontres politiques aux échelles départementales et locales pour donner à mieux comprendre l'action des structures et de la Fédération, pour imaginer les contours du partenariat de demain (soutien au fonctionnement de la structure CSC et EVS, pluri annualité du conventionnement).

### Les propositions de supports pour le Conseil Départemental :

#### 1. Série de 12 cartes postales thématiques :



- C'est quoi un Centre Social
- C'est quoi la Fédération des Centres Sociaux
- Enfance
- Jeunesse
- Parentalité
- Handicap / aidant
- Lutte contre l'exclusion et les discriminations
- Vieillesse
- Mobilité
- Culture
- Développement durable
- Numérique

Recto : Photo, propos introductif/approche

Verso : Exemples d'initiatives du réseau, chiffre SENACS



Tout au long de l'année, nous avons pu participer à des réflexions techniques et politiques pour accompagner le département, réaliser un document d'analyse sur les besoins spécifiques, les réalités des structures, nourri par les Centres Sociaux et Espaces de vie sociale de notre réseau.

À la clôture de l'année 2022, le Conseil Départemental a pu voter une enveloppe de 300 000€ d'aide aux fonctionnements dans un cadre expérimental.

L'année 2023 permettra de déterminer la durée de cette expérimentation et les critères d'attribution de ce soutien.



Ces travaux servent directement nos adhérents, mais accompagnent de nouveau toutes les structures CSC et EVS. En cela, notre réseau travaille au service de l'animation de la vie sociale.

La qualité de notre collaboration, et cela tant avec au niveau départemental que local, incarnée dans le Schéma Départemental, dans les actions de proximité développées sur les territoires (les pactes de coopération, le DPAJ délégation Ouest, ...) sont autant de lieux qui contribuent à l'interconnaissance, la confiance, la collaboration pragmatique. Nous ne pouvons que saluer cette qualité qui demain, pourra se conformer dans des conventions locales et départementales rénovées.

## Favoriser les coopérations locales

### Les pactes de coopération en pleine évolution sur les territoires



Dynamisés par l'Accord Cadre signé à l'échelon départemental 2017-2022, mais aussi par l'appréciation des plus-values de ce type d'accord par les structures du réseau, les pactes de coopération continuent de se développer sur le territoire de la Loire-Atlantique. Nommées quelque fois pactes de sérénité, ces conventions favorisent les échanges, l'interconnaissance et le portage de projets communs en privilégiant la collaboration et la co-construction.

En 2022, nous clôturons la mise en place des pactes de coopération sur le territoire de Saint Nazaire pour les 6 centres sociaux. Les territoires de Blain, de Rezé avec les 4 CSC historiques et de la Chapelle sur Erdre animent leur pacte.

Nous mesurons l'intelligence collective à laquelle les pactes apportent leur plus-value.

Nous citons l'année passée quelques difficultés conjoncturelles ayant peu freiné la dynamique des pactes plus anciens. Conjugués à des relations partenariales quelques fois complexes, le pacte et les travaux associés ne sont pas considérés alors comme prioritaires dans les multiples actions à produire.

Une articulation prochaine pensée entre les pactes et les CTG permettra certainement d'alléger le mille-feuille conventionnel auquel sont confrontés les territoires et d'engager chaque signataire pour un portage partagé.

## Faire réseau à différents échelons de notre fédéralisme

### Implication dans l'Union Régionale des Centres Sociaux des Pays de la Loire



Il y a maintenant 12 ans, les Fédérations départementales des Pays de la Loire ont fait le choix de se créer un espace partagé, en se dotant d'une Union Régionale.

L'Union Régionale des Centres Sociaux des Pays de la Loire est complémentaire aux fédérations départementales. Elle intervient à une échelle où la dynamique régionale est utile, du fait des représentations dans les instances régionales et dans les chantiers qu'il est pertinent de porter à cette dimension territoriale. Elle a pour volonté d'être, à l'échelle de la région, l'outil privilégié pour animer un projet régional au service des Centres Sociaux, pour développer la formation des acteurs, pour engager les partenariats, entretenir et développer les coopérations.

Dans le respect des statuts, la Fédération de Loire Atlantique s'est engagée à participer activement, aux côtés des autres fédérations, à la vie de l'Union Régionale. Cet engagement est la contrepartie nécessaire à la production des bénéfices souhaités pour les Centres Sociaux, les Espaces de Vie Sociale et les fédérations de chaque département.



### Retrouvez une liste [non exhaustive] des chantiers régionaux dans lesquels s'est investie la Fédération des Centres Sociaux de Loire-Atlantique :

- Formation : Participation à l'ingénierie, l'animation et à la promotion des formations régionales, à la gestion administrative via une mise à disposition de notre assistante fédérale.
- SENACS : La Fédération 44 est nommée par l'Union Régionale pour coordonner l'observatoire à l'échelle régionale.
- Numérique : Une journée départementale autour du numérique a eu lieu le 11 janvier 2022.
- Gouvernance : Participation des acteurs de la Fédération à l'ensemble des instances de l'Union Régionale.
- Refonte du site internet : Participation à la refonte du site internet de l'Union Régionale avec une mise en œuvre technique confiée aux chargés de communication de la Fédération 49/53 et 44.
- CRAJEP : Participation au comité régional des mouvements d'éducation populaire.

La présence des acteurs des Fédérations, la participation à des chantiers internes, ou la contribution aux actions régionales diverses permettent à la fois d'affirmer la place des Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale sur le territoire, et de favoriser la reconnaissance et l'émergence de collaboration. Les espaces régionaux permettent la représentation, le débat, l'expression d'un plaidoyer et la construction de perspectives stratégiques.

### Implication dans la Fédération des Centres Sociaux de France

#### Du local au national : un réseau ascendant, fort, maillé et dynamique !



Centres Sociaux, Fédérations départementales, Unions régionales et FCSF : Tous ces acteurs à des strates différentes constituent notre réseau vivant et dynamique, fondé sur le principe de subsidiarité.

La Fédération de Loire-Atlantique contribue et bénéficie de la dynamique de réseau à l'échelle nationale, qui est pilotée par la Fédération des Centres Sociaux de France. Cette implication est multiforme.

#### Participation des acteurs de la Fédération aux espaces de réflexions et d'actions nationaux en 2022 :

- Séminaire des cadres regroupant les délégué·e·s des Fédérations de toute la France ;
- Groupe stratégique sur « l'action jeunesse », mais aussi différents temps en lien avec les « Réseaux Jeunes » ;
- Groupe « Référénts communication » ;
- Groupe « Référénts plateforme nationale - centres-sociaux.fr » ;
- Participation aux temps de réflexion autour de la démarche congrès pour plus de démocratie et de justice sociale ;
- Colloque pour une transition écologique, citoyenne et solidaire





# 8 - Rapport financier



# Le compte de résultat 2022 – le budget 2023

CHARGES	Compte de résultat 2021	Budget prévisionnel 2022	compte de résultat 2022	Budget prévisionnel 2023
<b>60 ACHATS</b>	<b>5 704,78 €</b>	<b>2 800,00 €</b>	<b>9 127,69 €</b>	<b>2 900,00 €</b>
606300 Petit équipement	4 419,63 €	1 300,00 €	6 982,25 €	1 300,00 €
606410 Fournitures administratives	1 139,16 €	1 300,00 €	1 774,35 €	1 300,00 €
606800 Alimentation	145,99 €	200,00 €	371,09 €	300,00 €
<b>61 SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>15 090,55 €</b>	<b>21 082,70 €</b>	<b>24 790,91 €</b>	<b>32 437,16 €</b>
613200 Locations et charges immobilières	9 403,08 €	14 782,70 €	11 244,53 €	14 684,28 €
613500 Locations mobilières	1 072,50 €	1 250,00 €	1 062,00 €	1 250,00 €
615600 Maintenance	1 485,93 €	1 500,00 €	2 037,27 €	1 500,00 €
615100 Entretien et réparation			2 918,53 €	400,00 €
616000 Assurances	550,82 €	550,00 €	717,21 €	919,88 €
618100 Documentation	739,98 €	1 000,00 €	640,92 €	1 000,00 €
618500 Frais de colloques et séminaires	1 838,24 €	2 000,00 €	6 170,45 €	12 683,00 €
<b>62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>68 644,72 €</b>	<b>70 674,61 €</b>	<b>79 914,61 €</b>	<b>80 184,93 €</b>
621400 Personnels détachés/association	2 356,20 €	681,00 €	1 859,78 €	1 600,00 €
622600 Honoraires	5 064,00 €	5 200,00 €	5 448,00 €	5 200,00 €
623100 Publicité - Publications	2 068,22 €	2 200,00 €	4 642,48 €	2 200,00 €
623800 Dons Cadeaux	174,60 €			
625100 Transport et déplacements (saliariés)	6 323,14 €	6 500,00 €	8 769,80 €	8 000,00 €
625700 Missions et réceptions	902,95 €	1 500,00 €	1 557,28 €	1 500,00 €
625800 Transport et déplacements (bénévoles)	631,14 €	1 800,00 €	644,54 €	1 000,00 €
626100 Affranchissements	1 040,29 €	1 200,00 €	344,90 €	1 000,00 €
626200/300 Téléphone - internet	1 295,38 €	1 300,00 €	1 452,59 €	1 696,00 €
627000 Frais bancaires	279,08 €	255,00 €	282,12 €	300,00 €
628100 Cotisations Fcfs	43 876,83 €	44 856,61 €	48 193,38 €	51 326,93 €
628200 Autres cotisations (CRAJEP- SNAEC SO)	563,00 €	570,00 €	708,00 €	750,00 €
628300 remboursement PASS CULTURE aux CSX	80,00 €	112,00 €	32,00 €	112,00 €
628250 Intervenants	2 403,70 €	2 500,00 €	4 027,85 €	3 500,00 €
628400 Prestations services civiques	1 425,30 €	1 000,00 €	975,89 €	1 000,00 €
628500 Frais de conseil et A.G.	160,89 €	1 000,00 €	976,00 €	1 000,00 €
<b>63 IMPOTS ET TAXES</b>	<b>3 996,33 €</b>	<b>4 202,98 €</b>	<b>4 683,60 €</b>	<b>5 144,75 €</b>
633300 Formation professionnelle	2 642,44 €	2 802,98 €	3 079,35 €	3 744,75 €
635120 Autres taxes (foncier & ordures)	1 353,89 €	1 400,00 €	1 604,25 €	1 400,00 €
<b>64 CHARGES DE PERSONNELS</b>	<b>164 123,75 €</b>	<b>172 952,06 €</b>	<b>192 524,19 €</b>	<b>242 245,94 €</b>
641100 Salaires bruts	115 893,83 €	121 868,80 €	129 083,29 €	162 815,07 €
641110 IJSS / Prov CP	1 273,74 €		2 168,10 €	
641300 Primes et gratifications			1 118,88 €	1 341,00 €
641800 autres charges de personnel	-		1 070,50 €	951,00 €
645100 Charges patronales	43 918,61 €	49 154,50 €	48 804,62 €	76 464,98 €
645500 Cotisations mutuelle	1 589,94 €	1 500,00 €	1 816,96 €	2 186,40 €
645880 charges sur salaires à régulariser			608,78 €	
647400 Chèques vacances	565,80 €		485,00 €	650,00 €
647500 Médecine du travail	448,86 €	428,77 €	456,54 €	519,49 €
648000 Autres charges sociales (dont frais de form. pro.) congés payés/IJ	1 779,97 €		6 019,25 €	
			892,27 €	
<b>65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>2,15 €</b>	<b>- €</b>	<b>125,01 €</b>	<b>- €</b>
658100 Charges diverse de gestion	2,15 €		125,01 €	
<b>67 CHARGES EXC. S/ANTERIEUR</b>	<b>27,25 €</b>	<b>- €</b>	<b>15,00 €</b>	<b>- €</b>
671800 charges except/opération gestion			15,00 €	
672000 Charges sur exercices antérieurs	27,25 €			
<b>68 DOTATIONS AUX AMORT. ET PROVISIONS</b>	<b>2 816,53 €</b>	<b>2 719,11 €</b>	<b>11 796,72 €</b>	<b>3 200,00 €</b>
681120 Dotation aux amortissements	1 373,53 €	1 419,11 €	1 455,98 €	1 500,00 €
681500 Dotation aux provisions pour charges	1 443,00 €	1 300,00 €	1 686,00 €	1 700,00 €
689500 Reports en fonds dédiés contrib autres organismes			8 654,74 €	
<b>TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>260 406,06 €</b>	<b>274 431,46 €</b>	<b>322 977,73 €</b>	<b>366 112,77 €</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>40 891,07 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>19 905,01 €</b>	<b>- 2 454,43 €</b>

## Les commentaires

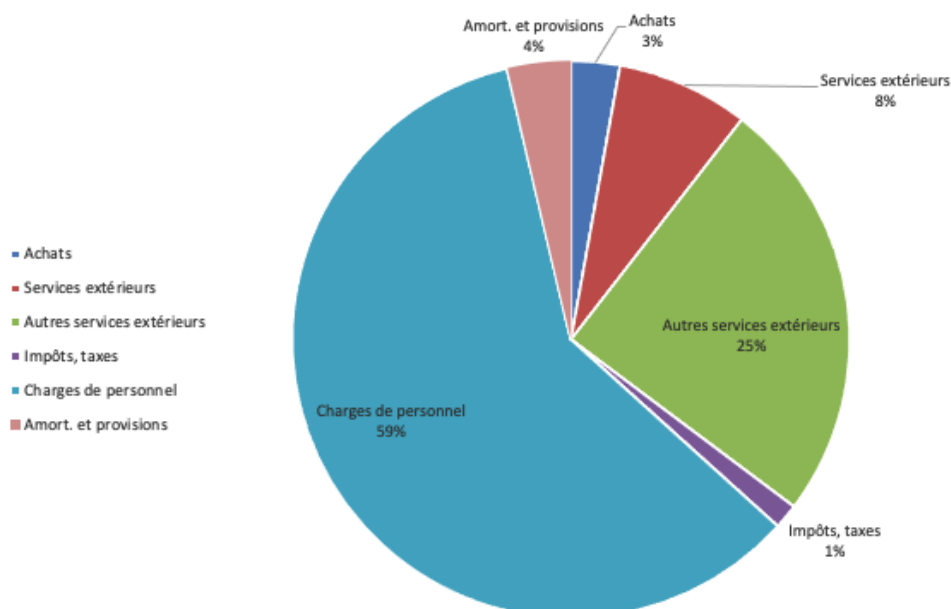
L'exercice 2022 se solde par un excédent de **19 905,01€**.

Total des charges en 2022 : **322 977,73€**

Les charges sont supérieures de **48 546,27€** (+ 17,68 %) par rapport au prévisionnel.







Les éléments les plus significatifs pour comprendre les écarts entre le prévisionnel et le réalisé :

#### 60 – Achats (+ 6 327,69€)

**Principal écart :**

- Poste « Petit outillage et équipement » (+ 5 682,25€) : augmentation du poste dû principalement aux achats de matériels de bureau dans le cadre de l'agrandissement des locaux fédéraux pour l'accueil d'un nouveau permanent « chargée de mission animation de réseau », de l'espace accueil de la Fédération (2 321,86€) et achat d'équipements numériques (2 354,98€).

- Poste « Publicité » (+ 2 442,48€) : reportage photos (1 200€) et photos/vidéos pour l'évaluation révélatrice (1 270€)
- Poste « transports et déplacements des salariés » (+2 269,80€) : Déplacement pour l'évaluation révélatrice, pour le nouveau poste chargée de mission animation de réseau.
- Poste « affranchissement » (-855,10€)
- Poste « cotisation FCSF » (+ 3 336,77€)

#### 61 – Services extérieurs (+ 3 708,21€)

**Principaux écarts :**

- Poste locations et charges immobilières : la location d'un espace bureau élargi ne se fera qu'à partir de septembre 2022 (- 3538,17€)
- Poste « entretien et réparations » (+ 2534,53€) : création d'une porte de bureau et réparation du vidéoprojecteur de l'UR. Ce dernier nous sera remboursé par l'UR (compte 791000 – transfert de charge)
- Poste « frais de colloques et séminaires » : séminaire de la FCSF à Pau (419€) et séminaire préparation réseau jeunes (810€), les contreparties en compte « 791000 – transfert de charge » - manoir de la Coutancière pour la journée Aller Vers (694,95€) – soutien PLJ aux adhérentes de Rezé (3 000€) – Soutien de la FD aux csc 44 pour le banquet final (574,72€) – colloque transition écologique (280€)

#### 64 – Charges de personnel (+ 19 572,13€)

**Principal écart :**

- Poste « salaires du personnel et cotisations sociales » : embauche d'une chargée de mission animation de réseau (+12 234€) et évolutions des pesées dans le cadre de la révision quinquennale pour le chargé de communication et l'assistante fédérale (+ 6 678 €)

Informations complémentaires :

Poste du Chargé de mission communication mis à disposition auprès de la FD 85 (5 936,32€), sa contrepartie à l'euro prêt se trouve dans le compte « 708850 - Mise à disposition du personnel ». Poste de l'Assistante fédérale sa mise à disposition auprès de l'Union Régionale (12 443,60€), sa contrepartie à l'euro prêt se trouve dans le compte « 751400 - Mission régionale ».

#### 68 – Dotations aux amortissements et provisions (+ 9 077,61€)

**Principal écart :**

Poste « Reports en fonds dédiés contrib autres organismes » : engagement sur la vidéo d'évaluation révélatrice (+8 654,74 €)

#### 62 – Autres services extérieurs (+ 9 240€)

**Principaux écarts :**

- Poste « personnels détachés/association » : mise à disposition d'olivier Ligot (CSC Allée Verte) pour le chantier terrains d'aventures (1 859,78€)

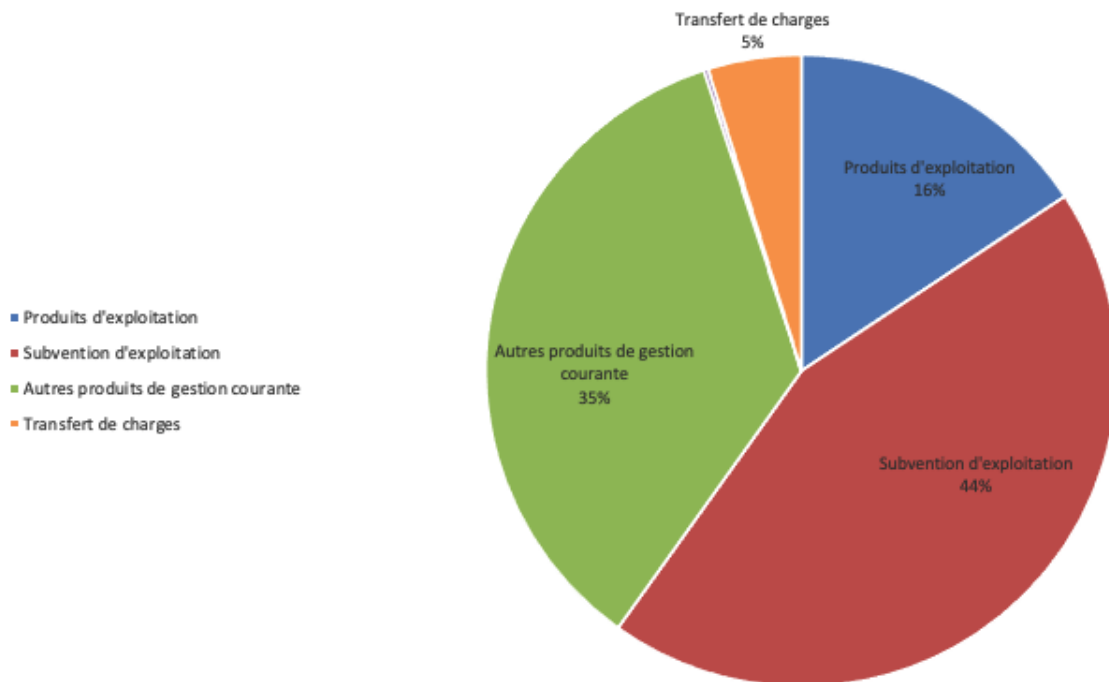
PRODUITS	Compte de résultat 2021	Budget prévisionnel 2022	compte de résultat 2022	Budget prévisionnel 2023
<b>70 PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>34 405,27 €</b>	<b>24 560,11 €</b>	<b>53 811,96 €</b>	<b>47 302,60 €</b>
701000 Ventes publication - documentation	125,00 €		1 359,35 €	
706180 Participation Formation bénévoles		1 000,00 €		1 000,00 €
706190 Participation Formation (FOSFORA)	9 247,50 €	9 674,71 €	9 397,71 €	11 236,28 €
706200 FCSF (Fonds Mutualisés)			15 350,00 €	21 186,00 €
708100 Participation formation professionnels	2 306,31 €	2 300,00 €	11 644,28 €	2 300,00 €
708800 Autres participations	704,00 €	600,00 €		600,00 €
708805 Autres participations Pass Culture	80,00 €	112,00 €	32,00 €	112,00 €
708850 Mise à disposition personnel	21 942,46 €	10 873,40 €	16 028,62 €	10 868,32 €
<b>74 SUBVENTION D'EXPLOITATION</b>	<b>132 474,84 €</b>	<b>129 687,50 €</b>	<b>151 482,83 €</b>	<b>161 619,50 €</b>
741030 Etat → Forjep	10 660,50 €	10 660,50 €	10 660,50 €	10 660,50 €
742010 Etat → Affaires Sociales	7 992,00 €	7 992,00 €	7 992,00 €	7 992,00 €
742025 Etat → DR.JSCS	3 000,00 €	2 250,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
742030 Conseil Départemental	23 500,00 €	23 500,00 €	23 500,00 €	35 000,00 €
742040 FNDVA (formations bénévoles)	2 250,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
742050 Service civique	10 333,34 €	7 000,00 €	4 863,33 €	3 500,00 €
742080 CAF	69 739,00 €	70 785,00 €	94 467,00 €	94 467,00 €
742200 Conférence des financeurs CD	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
<b>75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>114 588,10 €</b>	<b>112 633,85 €</b>	<b>120 409,69 €</b>	<b>130 531,24 €</b>
751400 Projet régional – participation CR	600,00 €	600,00 €	600,00 €	600,00 €
751400 Mission régionale formation prof. C.Rég.	16 239,27 €	12 741,70 €	15 964,65 €	17 963,69 €
756000 Cotisations	53 830,93 €	54 435,55 €	55 620,93 €	60 640,63 €
756100 cotisations fcsf	43 876,82 €	44 856,61 €	48 193,38 €	51 326,93 €
758000 contre partie charges supplétives			30,73 €	
758100 produits divers de gestion	11,08 €			
<b>76 PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>283,66 €</b>	<b>500,00 €</b>	<b>784,94 €</b>	<b>500,00 €</b>
768000 Produits financiers	283,66 €	500,00 €	784,94 €	500,00 €
<b>78 REPRISE SUR AMORT. ET PROVISIONS</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>16 655,00 €</b>
781000 Reprise prov. Sur charges d'exploitation				8 655,00 €
789400 Reprise sur FD congrès				8 000,00 €
<b>79 TRANSFERTS DE CHARGES</b>	<b>19 575,26 €</b>	<b>7 050,00 €</b>	<b>16 393,32 €</b>	<b>7 050,00 €</b>
791000 transfert de charges	19 348,94 €	7 050,00 €	16 393,32 €	7 050,00 €
791100 avantages en nature	226,32 €			
<b>TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>301 297,13 €</b>	<b>274 431,46 €</b>	<b>342 882,74 €</b>	<b>363 658,34 €</b>

## Les commentaires

Total des produits en 2022 : 342 882,74€

Les produits sont supérieurs de 68 451,28€ (+ 24,94%) par rapport au prévisionnel.





Les éléments les plus significatifs pour comprendre les écarts entre le prévisionnel et le réalisé :

#### 70 – Produits d'exploitation (+ 29 251,85€)

##### Principal écart :

- Poste « vente de publication » : vente des kits DPAJ à l'Union, organisme en charge de la formation DPAJ Ouest (+1 080 €)
- Poste « FCSF Fonds mutualisé » : motion jeunesse (15 350€)
- Poste « participation à la formation professionnelle » : DPAJ ouest (10 262,93€) pour les interventions FDCSX44
- Poste « Mise à disposition du personnel » (+ 5 155,22€) : chantier national vieillissement (3 465€), refonte site internet régional (681€), formation site internet (1 077,30€), mise à disposition chargé de communication à la FD85 (5 936,32€) et coordination du réseau jeunes (3 990 €), participation délégué fédéral au CTN (329€)

#### 74 – Subvention d'exploitation (+ 21 795,33€)

##### Principaux écarts :

- Service civique (- 2 136,67€)
- CAF 44 (+ 23 682€)

#### 75 – Autres produits de gestions courantes (+ 7 775,84€)

##### Principal écart :

- Poste « mission régionale formation » : augmentation du temps de l'assistante administrative du pôle formation (passage de 7h à 10h hebdomadaire)
- Poste « cotisations » et « cotisations FCSF » (+4 522,15€)

#### 79 – Transfert de charges (+ 9 343,32€)

##### Produits principaux :

- Carsat (1 150€)
- SENACS (4 200,00€)
- CEMÉA (1 225,00€)



# Le bilan 2022

ACTIF		2021	2022	PASSIF		2021	2022
<b>Actif immobilisé</b>				<b>Fonds associatifs et réserves</b>			
205000	Logiciel vocation pédagogique			103400	Fonds asso. Avec droit de reprise	16 190 €	16 190 €
218300	Matériel de bureau et informatique	8 964 €	12 728 €	110000	Report à nouveau	163 513 €	204 404 €
218400	Mobilier de bureau	5 005 €	5 005 €	106810	Réserves projet associatif	22 667 €	22 667 €
281830	Amort. Matériel de bureau et infor.	- 6 642 €	- 8 098 €	120000	RESULTAT EXERCICE	40 891 €	19 905 €
281840	Amort. Mobilier de bureau	- 5 005 €	- 5 005 €				
261000	Parts sociales	8 €	8 €				
275000	Dépôts et cautionnement	1 392 €	2 054 €				
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>3 722 €</b>	<b>6 691 €</b>	<b>Total Fonds propres</b>		<b>243 261 €</b>	<b>263 166 €</b>
<b>Créances</b>				<b>Provisions pour risques et charges</b>			
409800	Fourn. Avoirs à recevoir			151810	Autres prov. Pr charges	12 942 €	14 628 €
418100	Clients FAE						
421000	Rémunération du personnel			<b>Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit</b>			
468700	Produits à recevoir	52 592 €	60 468 €	1688	Intérêt courus	32 €	22 €
471000	Compte d'attente			<b>Fonds dédiés</b>			
<b>Disponibilités</b>				<b>Dettes d'exploitation</b>			
512002	C.M. St Herblain	197 888 €	279 272 €	408800	Fournisseurs FNP	7 240 €	8 322 €
512004	C.M. Formation	356 €	356 €	418100	Avoir à établir	- €	1 998 €
512102	Livret A St Herblain	57 016 €	57 801 €	428200	Prov. CP	8 800 €	10 968 €
<b>Charges constatées d'avance</b>				428600	pers, prov primes		1 119 €
486000	Charges const. d'avance	1 692 €	7 046 €	431000	Urssaf	4 200 €	5 598 €
<b>Total actif circulant</b>		<b>309 544 €</b>	<b>404 945 €</b>	432000	Malakoff , Prévoyance	2 029 €	2 478 €
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>313 266 €</b>	<b>411 636 €</b>	437000	Uniformation	1 958 €	1 921 €
				437200	Harmonie Mutuelle	303 €	454 €
				438200	Prov. Charges sur cp	3 710 €	4 603 €
				438600	org. Soc. Ch à payer		224 €
				438700	Indemnités journalières sécurité sociale	751 €	
				442100	Prélèvement à la source	464 €	520 €
				467000	Féd nat csc		3 200 €
				468600	Charges à payer	6 671 €	62 856 €
				<b>Total dettes</b>		<b>70 005 €</b>	<b>148 470 €</b>
				<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>313 266 €</b>	<b>411 636 €</b>

## L'actif :

Le total du bilan en 2022 s'élève à 411 636€.

## Le passif :

Le passif du bilan se compose de :

- des fonds propres 63,93%
- des provisions 3,55%
- des fonds dédiés 7,18%
- des dettes d'exploitation 25,34%





# Les cotisations

## Cotisation des Centres Sociaux et Socioculturels et Espaces de Vie Sociale 2023

La cotisation des Centres Sociaux et socioculturels et des Espaces de Vie Sociale comprend une part nationale et une part départementale.

## Cotisation nationale 2023 votée à l'Assemblée Générale de la FCSF en 2009

La cotisation est calculée à partir du montant total consolidé fourni à la Caisse d'allocations familiales et selon le barème suivant :

Pour la partie des charges :

- comprise entre 0 et 430 000 €, le taux appliqué est de 0.37 % ;
- supérieure à 430 000 €, le taux appliqué est de 0.08 %.

	Participation à la cotisation totale	Taux appliqué en % du montant total consolidé	
		TAUX T1 de 0 à 430 000 €	TAUX T2 au-delà de 430 000 €
FCSF cotisation	53,846 %	0,200 %	0,0431 %
Contribution fonds mutualisé	21,830 %	0,081 %	0,0175 %
Contribution FO.S.FOR.A.	24,324 %	0,089 %	0,0194 %
Total	100,00 %	0,370 %	0,0800 %

Pour les Centres Sociaux et Socioculturels et Espaces de Vie Sociale nouvellement reconnus, ils sont appelés pour :

- 1<sup>ère</sup> année, sur la base d'une cotisation plancher (464€)
- 2<sup>ème</sup> année, la cotisation représentera 50 % de l'appel de cotisation réel
- 3<sup>ème</sup> année, la cotisation représentera 100 % de l'appel de cotisation réel

Si la partie des charges des Centres Sociaux et Socioculturels et Espaces de Vie Sociale nouvellement reconnus n'excède pas les 125 500€, ils sont appelés pour :

- Pour un taux à 0.37 % dès la première année (sans plancher, ni dégressivité la deuxième année)



## Cotisation départementale 2023

---

Pour les Centres Sociaux et les Espaces de vie Sociale, les modalités de calcul de la cotisation départementale sont sur les mêmes bases que le calcul de la cotisation nationale tout en maintenant au niveau du département les cotisations minimales et maximales. La cotisation minimale et maximale est indexée sur l'évolution n-1, n de la prestation de service Animation Globale, le taux d'évolution, acté dans la COG CNAF/État. A la date d'édition du rapport d'activité 2022, nous n'avons pas encore connaissance du montant de la prestation de service Animation Globale (attente de la Convention d'Objectifs et de Gestion CNAF/État 2023-2027). Nous proposons à cet effet un taux d'évolution pré estimé identique à + 1,5 %, soit à l'identique des 5 années passées.

- Cotisation des Centres Sociaux  
Cotisation minimale : 1724,17€  
Cotisation maximale : 2 080,65€
- Cotisation des Espaces de Vie Sociale  
Cotisation minimale : 412,05€  
Cotisation maximale : 2 080,65€
- Cotisation des associations locales (offices, coordinations)  
180,93€



# À VALIDER

- **Résolution n° 1** : Approbation du Rapport d'activité 2022
- **Résolution n° 2** : L'Agora Générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier par l'association, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2022 tels qu'ils sont présentés.
- **Résolution n° 3** : Affectation du résultat : l'Agora Générale décide d'affecter le résultat 2022 en report à nouveau.
- **Résolution n° 4** : L'Agora Générale propose de prolonger l'indexation de la cotisation minimale et maximale des Centres Sociaux et des Espaces de Vie Sociale sur l'évolution de la prestation de service CNAF « animation globale » n-1, n pré estimée.
- **Résolution n° 5** : L'Agora Générale propose de prolonger l'indexation de la cotisation des offices et regroupements sur l'évolution de la prestation de service CNAF « animation globale » n-1, n pré estimée.



# Annexes : Publications par ordre chronologique de parution

## Mieux donner à lire sur les missions du Centre Social / EVS



Mars 2022

[Télécharger](#)

Pour accompagner la communication auprès de vos partenaires et des habitant-e-s, nous vous mettons à disposition, plusieurs supports de communication à exploiter à votre convenance.

## Soutien fédéral pour les initiatives locales inspirées des Parlements Libres des Jeunes



Avril 2022

[Télécharger](#)

Présentation du concept de parlement libres des jeunes, ainsi que les modalités du soutien fédéral 2022/2023 pour la mise en place d'expérimentation locale inspirées des Parlements Libres.

## Fiche com' : Centres Sociaux, identité visuelle et charte graphique



Mars 2022

[Télécharger](#)

Cette fiche permet de vous accompagner dans la réalisation d'une identité visuelle et d'une charte graphique pour votre centre social avec une approche simplifiée et pragmatique.

## Motion pour un portage politique partagé de la Fédération



Juin 2022

[Télécharger](#)

Dans la continuité de ses expérimentations de fonctionnement, une motion a été proposée et validée lors de l'Agora Générale 2022. Elle acte de nouvelles modalités de relation entre les adhérents et la Fédération.



# Annexes : Publications par ordre chronologique de parution

## À la découverte des Terrains d'Aventures



Décembre 2022 [Télécharger](#)

Retrouvez une publication qui présente les terrains d'aventures et explique les opportunités pour les Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale qui veulent en développer un.

## Retour sur la journée SDAVS du 15 décembre 2022



Décembre 2022 [Télécharger](#)

Découvrez la restitution des ateliers incluant le fruit des réflexions collectives, des témoignages de structures AVS et les pistes de perspectives.

## Ce qu'a produit le SDAVS 2017-2022



Décembre 2022 [Télécharger](#)

Découvrez les affiches qui donnent à lire sur ce qu'a produit le Schéma Départemental de l'Animation de la Vie Sociale porté par la Caf 44, dont la Fédération 44 est signataire.





# Les adhérents de la Fédération au 31 décembre 2022

## LES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS :

Par ordre alphabétique de ville  
d'implantation du siège social

### CSC Tempo

📍 7, rue du 11 novembre  
44130 BLAIN  
☎ 02 40 87 12 58  
✉ accueil@csctempo.fr  
🌐 csctempo.fr

### Le Relais – Grandes aires

📍 19, rue Gutenberg  
44340 BOUGUENAIS  
☎ 02 51 70 69 15  
✉ lerelais@erelais.asso.fr  
🌐 lerelais.asso.fr

### Le Relais – Petites aires

📍 Idem Relais-Grandes Aires

### CSC Pierre Legendre

📍 7, bd Blancho  
44220 COUÉRON  
☎ 02 40 86 13 42  
✉ accueil@centrepierrelegendre.fr  
🌐 centrepierrelegendre.centres-sociaux.fr

### CSC Henri Normand

📍 Place des Cités  
44220 COUÉRON  
☎ 02 40 38 31 99  
✉ ch.n@wanadoo.fr  
🌐 csc-henri-normand.centres-sociaux.fr

### CSC La Barakatous

📍 12 Rue de Redon  
44590 DERVAL  
☎ 02 28 50 46 39  
✉ info@labarakatous.fr  
🌐 labarakatous.centres-sociaux.fr

### OSCD

📍 40, rue des Ecoles  
44480 DONGES  
☎ 02 40 91 00 55  
✉ oscd@wanadoo.fr  
🌐 oscd.centres-sociaux.fr

### Maison Pour Tous

📍 3 bis rue François Clouet  
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE  
☎ 02 40 93 68 19  
✉ mptlachapelle@gmail.com  
🌐 mptlachapelle.com

### OSCM

📍 10, av. de l'Île de France  
44550 MONTOIR DE BRETAGNE  
☎ 02 40 88 58 76  
✉ contact@oscm.fr  
🌐 www.oscm.fr

### CSC LaMano

📍 12 allée du Sophora  
44170 NOZAY  
☎ 02 40 79 35 04  
✉ accueil@csc-lamano.fr  
🌐 lamano.centres-sociaux.fr

### CSC Bugallière

📍 10, rue du Pont Marchand  
44700 ORVAULT  
☎ 02 40 63 44 45  
✉ accueil@cscbugalliere.fr  
🌐 cscbugalliere.centres-sociaux.fr

### Collectif Plaisance

📍 4, allée de l'Île  
44700 ORVAULT  
☎ 02 40 76 94 47  
✉ accueil@collectif-plaisance.com  
🌐 centresociocultureldeplaisance.fr

### CSC Mireille Moyon

📍 33, bd Dumesnil  
44560 PAIMBOEUF  
☎ 02 40 27 51 77  
✉ accueil@csc-mireillemoyon.fr  
🌐 csc-mireillemoyon.fr

### CSC Château

📍 11 place Jean Perrin  
44400 REZÉ  
☎ 02 51 70 75 70  
✉ cscchateau@mairie-reze.fr  
🌐 cscchateau.fr

### CSC Château - Agrément complémentaire Politique de la Ville

📍 Idem CSC Château

### CSC Jaunais Blordière

📍 31, chemin bleu  
44400 REZÉ  
☎ 02 28 44 40 00  
✉ cscjaunais-blordiere@mairie-reze.fr  
🌐 www.cscjaunaisblordiere.org

### CSC Loire et Seil

📍 16 avenue du Maréchal de Tassigny  
44400 REZÉ  
☎ 02 40 84 45 50  
✉ csdoireetseil@mairie-reze.fr  
🌐 csdoireetseil.over-blog.com

### CSC Ragon

📍 9, rue du Vivier  
44400 REZÉ  
☎ 02 28 25 29 40  
✉ cscragon@mairie-reze.fr  
🌐 cscragon.centres-sociaux.fr

### Services Régionaux itinérants

📍 108 rue Aristide Briand  
44400 REZÉ  
☎ 02 40 75 22 11  
✉ assosr@orange.fr

### CSC Bourg - Espace 126

📍 126, bd F. Mitterrand  
44800 SAINT HERBLAIN  
☎ 02 28 25 22 70  
✉ cscbourg@saint-herblain.fr  
🌐 cscbourg.centres-sociaux.fr

### CSC le Grand B

📍 11 rue de Dijon  
44800 SAINT HERBLAIN  
☎ 02 28 25 22 90  
✉ cscgrandb@saint-herblain.fr  
🌐 cscgrandb.centres-sociaux.fr

### CSC Sillon de Bretagne

📍 12 bis, av des Thébautières  
44800 SAINT HERBLAIN  
☎ 02 28 25 26 80  
✉ cscsillon@saint-herblain.fr  
🌐 cscsillon.centres-sociaux.fr

### CSC Sillon de Bretagne - Agrément complémentaire Politique de la Ville

📍 Idem CSC Sillon de Bretagne

### CSC Soleil Levant

📍 44, rue de la Blanche  
44800 SAINT HERBLAIN  
☎ 02 28 25 26 90  
✉ cscsoleillevant@saint-herblain.fr  
🌐 cscsoleillevant.centres-sociaux.fr

### CSC Loire-Divatte

📍 9, rue Félix Praud  
44450 ST-JULIEN DE CONCELLES  
☎ 02 40 36 87 76  
✉ accueil@csc-loiredivatte.asso.fr  
🌐 asso Loiredivatte.centres-sociaux.fr

### CSC Allée Verte

📍 1, rue de l'Allée Verte  
44230 ST-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE  
☎ 02 40 33 16 88  
✉ accueil@alleeverte-csc.asso.fr  
🌐 alleeverte.centres-sociaux.fr

### CSC Fontaine

📍 11, rue du Languedoc  
44230 ST-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE  
☎ 02 40 34 34 14  
✉ accueil@cscfontaine.fr  
🌐 cscfontaine.centres-sociaux.fr

### MQ Avalix

📍 3 rue du Docteur Calmette  
44600 SAINT NAZAIRE  
☎ 02 40 70 95 92  
✉ mqavalix@wanadoo.fr  
🌐 fmq-saintnazaire.fr

### MQ Bouletterie

📍 29, rue des Frères  
44600 SAINT NAZAIRE  
☎ 02 40 70 35 22  
✉ mqbouletterie@wanadoo.fr  
🌐 fmq-saintnazaire.fr

### MQ Kérlédé

📍 70, rue Ferdinand Buisson  
44600 SAINT NAZAIRE  
☎ 02 40 53 50 00  
✉ mqkerlede@wanadoo.fr  
🌐 fmq-saintnazaire.fr

### MQ Mean Penhoët

📍 1 rue Emile-Combes  
44600 SAINT NAZAIRE  
☎ 02 40 66 04 50  
✉ contact@mqmp.fr  
🌐 fmq-saintnazaire.fr

### MQ Chesnaie-Trébale

📍 1 rue des Ajoncs  
44600 SAINT NAZAIRE  
☎ 02 28 55 99 90  
✉ mqchesnaie@orange.fr  
🌐 fmq-saintnazaire.fr

### MQ Immaculée Beaugard

📍 92 route du Château de Beaugard  
44600 SAINT NAZAIRE  
☎ 02 51 10 11 20  
✉ mqimmaculee@orange.fr  
🌐 http://fmq-saintnazaire.fr

## ESPACES DE VIE SOCIALE

### Ensemble au Tillay

📍 2 Avenue Condorcet  
44800 SAINT-HERBLAIN  
☎ 07 66 26 67 03  
✉ evs.asescoillelevant@gmail.com

### U.A.S.C

Union des Associations Socioculturelles  
de Couéron  
📍 7, bd Blancho  
44220 COUÉRON  
☎ 02 40 86 13 42  
✉ coordo.union@gmail.com

### Le Fil

📍 7 place de l'Église  
44160 PONTCHÂTEAU  
☎ 02 40 61 50 02  
✉ evspontchateau@gmail.com  
🌐 https://www.lefil-pontchateau.fr/

### Le Local

📍 48 rue Edgar Degas  
44600 SAINT NAZAIRE  
☎ 07 69 55 60 11  
✉ contact@lelocal.fr  
🌐 www.lelocalpzt.fr

## REGROUPEMENTS

### Fédération des Maisons de Quartier de Saint-Nazaire

📍 122, bd Jean de Neyman  
44600 SAINT NAZAIRE  
☎ 02 40 22 78 70  
✉ contact@fmq-saintnazaire.fr  
🌐 fmq-saintnazaire.fr

### Ville de Rezé

Direction jeunesse, action  
socioculturelle et éducation populaire.  
📍 Place Jean-Baptiste Daviais  
BP 159 44400 REZE  
🌐 reze.fr



● *Sillon de Bretagne - 27ème étage*  
8 avenue des Thébaudières - 44800 Saint-Herblain

● 02 28 07 23 78 - 06 68 10 23 78

● *federation44@centres-sociaux.fr*

#### Les bénévoles co-responsables



**Marie Thérèse Milin**  
CSC Bugallière



**Pascale Bourhis**  
CSC Pierre Legendre



**Daniel Veau**  
MPT La Chapelle sur Erdre



**Jean-Marc Pichon**  
CSC Sillon de Bretagne



**Jean-Paul Monnier**  
CSC Bugallière



**Bernard Sonnery**  
CSC Sillon de Bretagne



**Muriel David**  
CSC Pierre Legendre



**Brigitte Renévoit**  
CSC Fontaine

#### Les professionnel-le-s



**Pierrick Toussaint**  
Agitateur de Réseau

*pierrick.toussaint@centres-sociaux.fr*  
02.28.07.23.78 / 06.68.10.23.78



**Soizic Moulin**  
Facilitatrice administrative

*federation44@centres-sociaux.fr*  
02.28.07.23.78



**Maxime BÉE**  
Dynamiseur de communication

*maxime.bee@centres-sociaux.fr*  
02.28.07.23.78 / 06.46.80.00.95



**Shani Galand**  
Chargée de mission animation de réseau

*shani.galand@centres-sociaux.fr*  
02.28.07.23.78 / 06.62.33.39.93